Transports Québec

**SERVICE DES INVENTAIRES ET DU PLAN**
**DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**
**DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST**

# ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
# RELOCALISATION DE LA ROUTE 112
# TRONÇON ENTRE THETFORD MINES (SECTEUR BLACK LAKE) ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
# SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE
# PROJET 154-10-1316

Jean-Yves Pintal, archéologue

Québec, janvier 2012

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

# ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
# RELOCALISATION DE LA ROUTE 112
# TRONÇON ENTRE THETFORD MINES (SECTEUR BLACK LAKE) ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
# SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE
# PROJET 154-10-1316

(N$^{o}$ de contrat : 850 803 258, n$^{o}$ de dossier : 6605-11-AD01)

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal
Archéologue consultant

Québec, janvier 2012

**RÉSUMÉ**

Cette étude de potentiel archéologique concerne le projet de relocalisation d'un tronçon de la route 112 entre Thetford Mines (secteur Black Lake) et la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine (figures 1 et 2). L'objectif de ce rapport est de déterminer si des sites archéologiques préhistoriques ou historiques sont présents ou susceptibles d'être découverts dans le cadre de ce projet.

Les recherches et les analyses effectuées ont permis de constater qu'aucun site archéologique n'était présent dans ou à proximité du secteur à l'étude. Cela étant dit, aucun inventaire archéologique n'y a été effectué non plus. Par ailleurs, des prospections ont eu lieues dans la zone d'étude élargie (10 km de diamètre), mais aucun site n'y a été identifié pour l'instant.

Toutefois, les recherches et les analyses réalisées ont permis de cartographier neuf zones où il serait éventuellement possible de découvrir des artefacts ou des vestiges relatifs à une occupation amérindienne (préhistorique et historique) et eurocanadienne. Dans le cas où des aménagements associés au projet seraient réalisés dans l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire sur le terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Ministère des Transports du Québec

Direction de la Chaudière-Appalaches
Service des inventaires et des plans

Normand Desbiens, ingénieur

Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Service de la planification et de la programmation

Ghislain Gagnon, archéologue

Isabelle Bêty, archéologue

### Consultants

| | |
|---|---|
| Jean-Yves Pintal, archéologue | Rédaction et cartographie |
| Robert Côté, historien | Rédaction |
| Vincent Lambert, technicien | Aide à la recherche |
| Sylvie Émond | Révision linguistique |

Photo de la page couverture : le lac Noir, *Black Lake* (Carpentier, 1941)

**TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION ..... 1
1.0 LA MÉTHODE ..... 5
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique ..... 7
1.2 Le potentiel d'occupation européenne et eurocanadienne ..... 9
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE ..... 13
2.1 Le paysage actuel ..... 13
2.1.1 La géologie et les sources de matières premières lithiques ..... 13
2.1.2 Les dépôts de surface ..... 19
2.1.3 L'hydrographie ..... 27
2.1.4 La végétation ..... 27
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales ..... 28
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ..... 31
3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD) ..... 31
3.1.1 De 12 500 à 10 000 ans AA (période paléoindienne ancienne) ..... 31
Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA) ..... 32
Le Paléoindien récent (de 10 000 à 9 000 ans AA) ..... 33
3.1.2 La période archaïque (de 10 000 ans AA à 3 000 ans AA) ..... 34
Les Archaïques ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA) ..... 35
L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA) ..... 36
3.1.3 La période sylvicole (de 3 000 ans AA à environ 1534 ans) ..... 37
Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA) ..... 37
Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA) ..... 38
Le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans AA à 1534 AD) ..... 38
3.2 La période historique ..... 39
3.2.1 Le Régime français ..... 39
3.2.2 Le Régime anglais ..... 40
3.2.3 La Confédération canadienne ..... 55

4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ..... 67
4.1 Le bilan des connaissances et la détermination des zones de potentiel ..... 67
4.1.1 Le bilan des connaissances ..... 67
4.1.2 La détermination du potentiel archéologique ..... 67
CONCLUSION ..... 84
BIBLIOGRAPHIE ..... 85
ANNEXE 1 – Catalogue des photographies ..... 92

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude ..... 2
Figure 2 – Localisation du secteur à l'étude. ..... 3
Figure 3 – Localisation, sur des photographies aériennes, du secteur à l'étude ..... 5
Figure 4a – Compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce ..... 15
Figure 4b – Légende, compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce ..... 17
Figure 5a – Dépôts de surface dans le secteur à l'étude. ..... 21
Figure 5b – Légende, dépôts de surface dans le secteur à l'étude ..... 23
Figure 6 – Pédologie du secteur à l'étude ..... 24
Figure 7 – Relevé Lidar du secteur à l'étude ..... 25
Figure 8 – Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP. ..... 29
Figure 9 – Carte de l'Amérique septentrionale ..... 40
Figure 10 – A New and Correct Map of the Province of Quebec with the Adjacent States and Provinces ..... 43
Figure 11 – Canton de Coleraine, compilation ..... 44
Figure 12 – Canton d'Ireland, compilation ..... 45
Figure 13 – Carte topographique du Bas-Canada ..... 48
Figure 14 – Several Townships on and in the Vicinity of the Craig's and Dudswell Roads. ..... 49
Figure 15 – Plan of a Survey of Parts of the Waters of the St. Francis and the Becancour. ..... 50
Figure 16 – Plan of Part of the Township of Coleraine ..... 53
Figure 17 – Plan of the Asbestus Areas ..... 57
Figure 18 – Carte de la région du chrome ..... 59
Figure 19 – Thetford ..... 62
Figure 20 – Cartes topographiques 21L03 (1927) et 21E14 (1931) ..... 65
Figure 20 – Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation de la zone d'étude élargie (ovale noir) et inventaires réalisés antérieurement ..... 68
Figure 22 – Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre

Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation des anciennes voies de transport (portages, sentier, routes), des bâtiments et des mines répertoriés dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci (1833-1930) ..... 71
Figure 23 – Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation des neuf zones de potentiel ..... 77

## LISTE DES TABLEAUX


Tableau I Critères d'évaluation du potentiel archéologique ..... 10

Tableau II Nature pédologique des sols du secteur à l'étude ..... 23

Tableau III Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, description des zones de potentiel..... 77

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 0+500, zone de potentiel 1..... 79
Photo 2 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 1+300, zone de potentiel 2..... 79
Photo 3 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 2+600, zone de potentiel 3..... 80
Photo 4 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 3+300, zone de potentiel 4..... 80
Photo 5 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 3+800, zone de potentiel 5..... 81
Photo 6 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 5+400, zone de potentiel 6..... 81
Photo 7 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 7+100, zone de potentiel 7..... 82
Photo 8 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 7+400, zone de potentiel 8..... 82
Photo 9 Projet n$^{o}$ 154-10-1316, chainage 9+700, zone de potentiel 9..... 83

## INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit dans une démarche entreprise par la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports du Québec afin d'évaluer les incidences, sur les biens archéologiques, du projet de relocalisation d'un tronçon de la route 112 entre Thetford Mines (secteur Black Lake) et la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine (figures 1 à 3). L'objectif de ce rapport est de déterminer si des sites archéologiques préhistoriques ou historiques sont présents ou susceptibles d'être découverts dans la zone d'étude de ce projet.

Diverses informations provenant de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques ont été prises en considération.

La première section du document présente la méthode utilisée. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent au potentiel du secteur. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

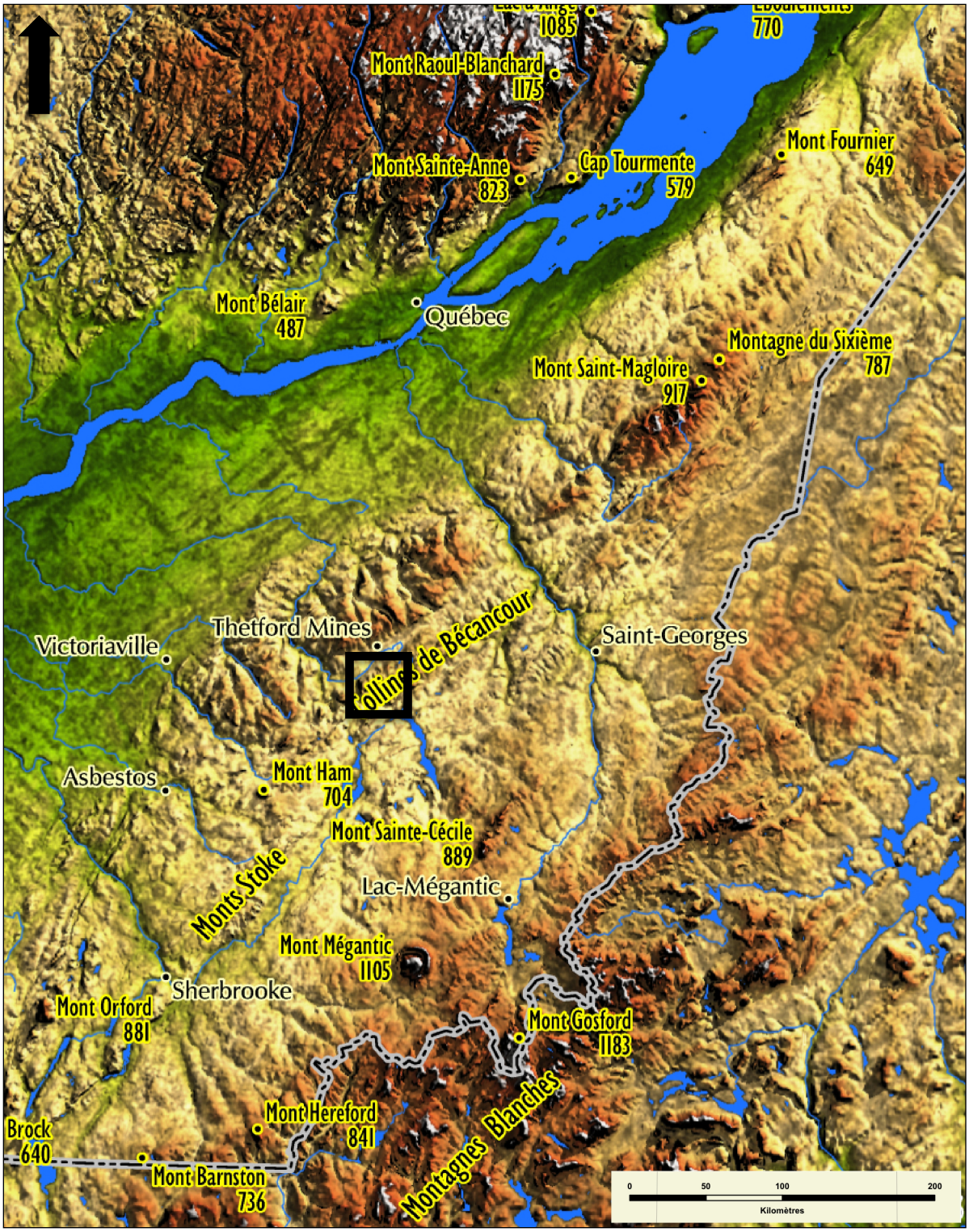


Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2001, Le relief du Québec, collection géoréférence, Québec, échelle 1 : 1 000 000)

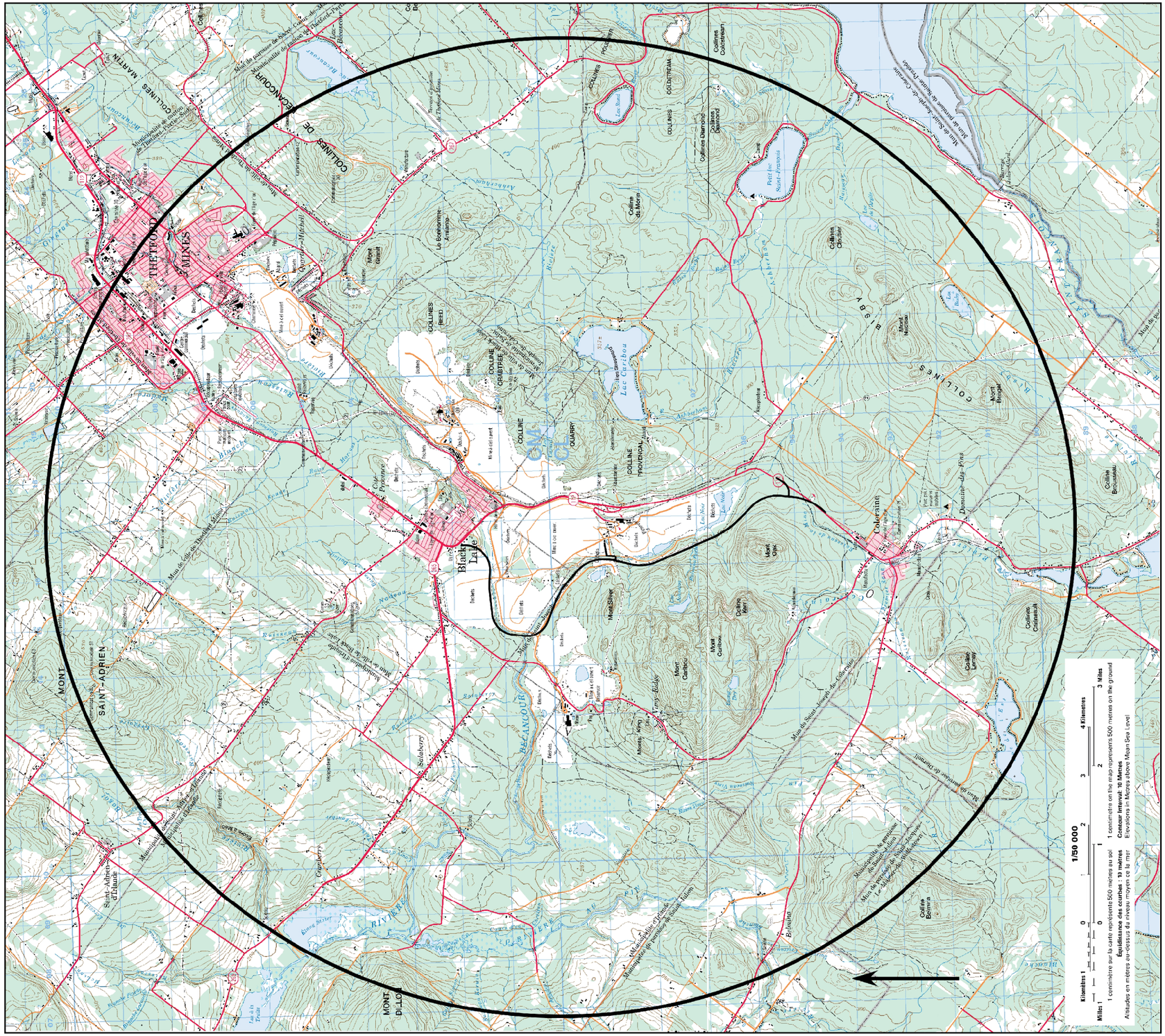


Figure 2 - Localisation du secteur à l'étude (fonds de carte BDTA 21L03 et 21L14, échelle 1 : 50 000) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé (zone d'étude restreinte) et le cercle noir localise la zone d'étude élargie)

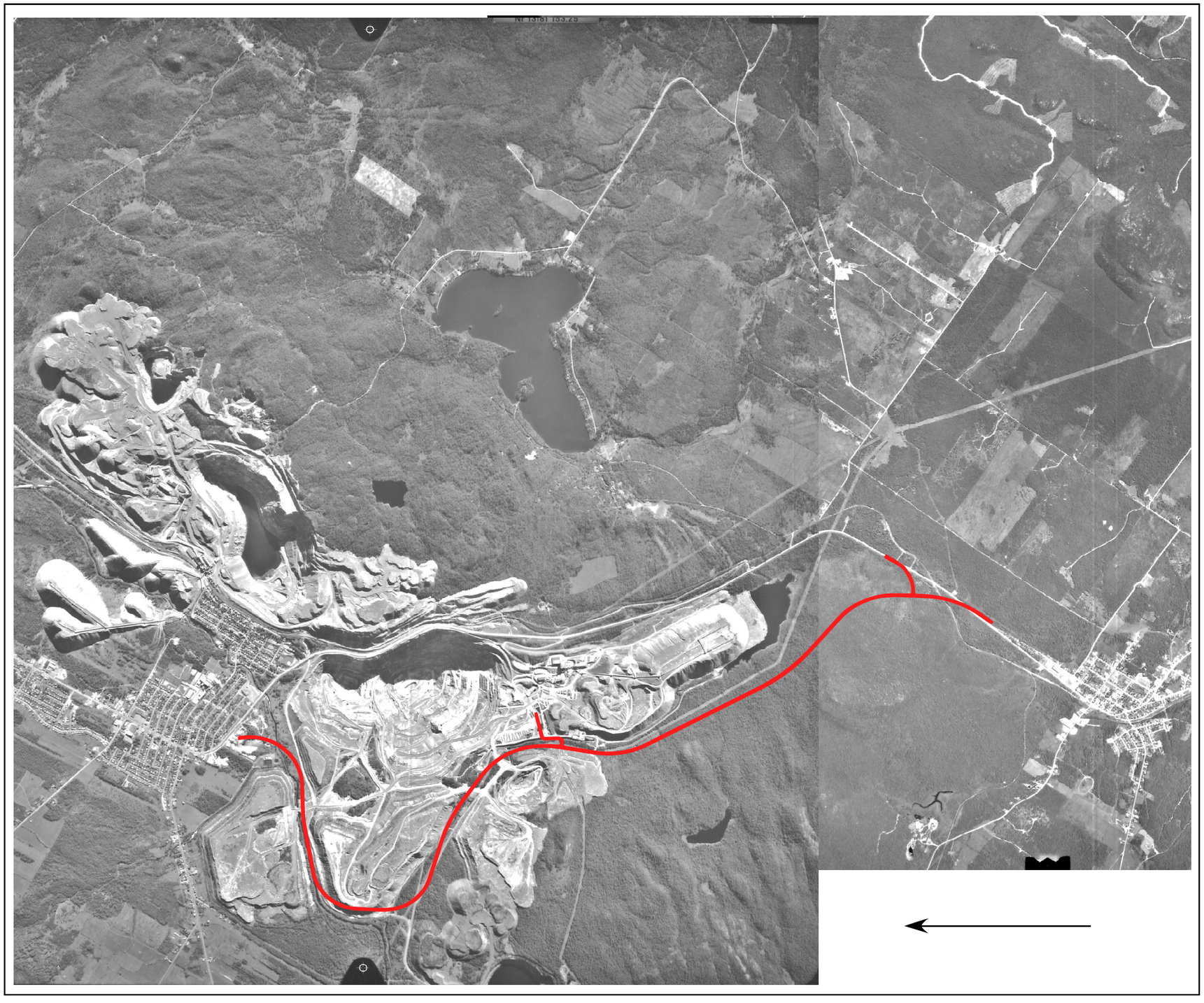

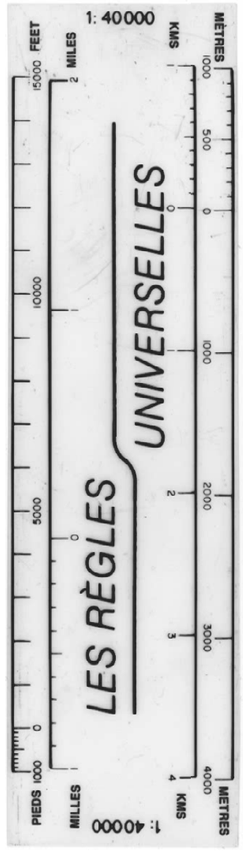


Figure 3 - Localisation, sur photos aériennes, du tracé à l'étude (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Q00817-94 et Q00817-69, 1 : 40 000) (extraits) (La polyligne rouge localise le tracé à l'étude)

## 1.0 LA MÉTHODE

Cette étude de potentiel archéologique traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du secteur à l'étude, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne et eurocanadienne. En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du secteur concerné avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents permettent parfois de localiser précisément des établissements datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui peut constamment changer, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentent le Québec depuis environ 11 000 ans. Ce fait était contesté il y a à peine une décennie (Dumais et Rousseau, 2002a). Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme d'unités de paysage qui composaient leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment modifiées en fonction de l'état des connaissances.

### 1.1 Le potentiel archéologique préhistorique

La collecte de données documentaires s'est faite dans un rayon restreint de 10 km autour du secteur concerné (zone d'étude élargie). Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), ainsi que le Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC), et le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec, 2005), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Dans la mesure du

possible, lorsque les données à ce sujet sont accessibles, les modes d'occupation contemporaine du territoire par les autochtones sont pris en considération.

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues recourent davantage aux données environnementales qui encadrent l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de la présence amérindienne. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu de critères ou aucun critère permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, les lieux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel archéologique consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements des autochtones. Une fois ces critères définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites. Dans une telle démarche, on reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, on admet la possibilité que des vestiges soient négligés.

Néanmoins, les vestiges pouvant avoir été négligés dans l'étude sont protégés par l'article 41 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., C,B-4) qui prévoit que toute découverte d'un bien ou d'un site archéologique lors de travaux d'excavation ou de construction doit être déclarée au MCCCF sans délai et que celui-ci peut ordonner la suspension des travaux pour une période maximale de 15 jours afin de permettre un examen des lieux par un expert. De plus, à la suite de cet examen, l'article 42 prévoit que la suspension peut être prolongée jusqu'à un maximum de 30 jours, que des fouilles peuvent être autorisées afin de dégager le bien ou le site découvert, ou encore, que des modifications de plan jugées nécessaires peuvent être ordonnées afin d'assurer l'intégrité ou permettre la mise en valeur de la découverte. Ces dispositions légales permettent donc une évaluation de tout vestige archéologique pouvant être mis au jour de manière fortuite.

Cela étant dit, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage. Pour les secteurs sur lesquels très peu d'informations sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Les archéologues du Québec ont défini des critères de ce type (tableau I).

Lorsque vient le temps de soupeser le potentiel d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des années, il est possible que les chercheurs aient négligé certains types de milieux pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces lieux. Diverses zones, qui ne répondent peut-être pas aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

## 1.2 Le potentiel d'occupation européenne et eurocanadienne

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié,

Tableau I
Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay, 1981)

| | **Niveau de potentiel** | | |
|---|---|---|---|
| **Facteurs environnementaux** | **Fort (A)** | **Moyen (B)** | **Faible (C)** |
| **Géographie** | Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants | Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau | Falaises |
| **Morpho-sédimentologie** | Sable, gravier,<br>terres agricoles,<br>terrains plats,<br>terrasses marines et fluviales,<br>eskers, moraines | Terrains moutonnés<br>Argiles altérées<br>Pentes moyennes | Affleurements rocheux<br>Tourbières<br>Pentes abruptes<br>Terrains accidentés |
| **Hydrographie** | Hydrographie primaire<br>Proximité des cours d'eau et lacs importants<br>Zone de rapides<br>Eau potable<br><br>Confluence de cours d'eau<br>Axe de relocalisation<br>Distance de la rive = de 0 à 30 m | Hydrographie secondaire<br>Petits cours d'eau<br><br>Distance de la rive = de 30 à 60 m | Hydrographie tertiaire<br>Marais<br>Tourbières<br>Extrémité de ruisseau<br>Distance de la rive = 60 m et plus |
| **Végétation** | Ressources végétales comestibles<br>Protection contre les vents du nord<br>Exposition aux vents du sud<br>Bonne visibilité sur le territoire adjacent<br>Bois de chauffage | Protection moyenne | Aucune protection |
| **Faune** | Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche | Lieux plus ou moins fréquentés par la faune | Lieux peu fréquentés par la faune |
| **Accessibilité** | Accessibilité à des territoires giboyeux<br>Circulation facile<br><br>Sentiers de portage | Difficultés d'accès selon les saisons | Accès difficile en tout temps |
| **Géologie** | Proximité d'une source de matière première | | |

puis à les évaluer sur le plan de l'importance historique et de la qualité de conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous sont considérées.

La première étape de travail concerne l'inventaire des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur et ainsi de définir les caractéristiques spécifiques du territoire. Les principales sources documentaires qui ont été utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, de même que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), ainsi que le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC), et le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec, 2005), les études spécialisées, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. On tient également compte des principales perturbations du sous-sol.

La deuxième étape se rapporte à l'examen et à l'analyse des cartes anciennes. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts qui se répètent d'une carte ancienne à une autre illustrent l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Les secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs ayant un fort potentiel archéologique historique, l'occupation de certains lieux s'étendant parfois sur plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments rendent aussi possible l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution des lieux et les répercussions des aménagements récents sur les plus anciens établissements.

La troisième étape consiste à analyser et à évaluer les éléments des plans historiques. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques

soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car elles doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

Une fois que toutes les données ont été acquises et analysées, le secteur à l'étude fait l'objet d'une inspection visuelle. Celle-ci permet d'évaluer l'état de conservation des terrains et de repérer tout vestige ou artefact apparent.

## 2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude se situe dans la partie sud-ouest du Québec, dans la zone physiographique des Collines de Bécancour, qui se trouve entre la zone des Monts Notre-Dame au nord et celle des Montagnes frontalières au sud. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de spécifier les paramètres les plus susceptibles d'avoir influencé la fréquentation humaine.

Lorsque l'on fera référence à ce secteur ou au tracé, il s'agira des limites exactes de l'emprise du tronçon de la future route 112, telles qu'elles sont indiquées à la figure 2. Quant à la zone d'étude, elle correspond à un territoire plus vaste qui s'étend sur un rayon d'une dizaine de kilomètres autour du secteur concerné (zone d'étude élargie).

### 2.1 Le paysage actuel

Le secteur à l'étude fait partie de l'unité de Thetford Mines (Robitaille et Saucier, 1998) de la province naturelle des Appalaches. Cette unité se démarque du reste du piémont appalachien en ce sens que l'on y trouve davantage de collines et que ces dernières sont souvent plus hautes et plus escarpées que leurs voisines. Certains sommets culminent à près de 550 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM), alors que l'altitude des terrains les plus bas avoisine les 250 m NMM. Les flancs de certaines de ces collines sont plutôt ravinés en raison de la présence de pentes relativement fortes.

#### 2.1.1 La géologie et les sources de matières premières lithiques

L'assise rocheuse de la région se compose principalement de pierres qui datent du Cambrien (de 570 à 505 millions d'années) (figure 4a et b), à l'intérieur duquel on distingue le Groupe de Caldwell (grès, basalte, ardoise) et le complexe ophiolithique (amphibolite, gabbro, serpentinite-chrysolite). Une autre formation est également présente, celle de Saint-Daniel. Cette dernière date du Cambrien ou de l'Ordovicien inférieur (de 570 à 478 millions d'années) et elle est constituée de grès, de granite, de gabbro, de serpentinite et d'ardoise (Tremblay et Bourque, 1987).

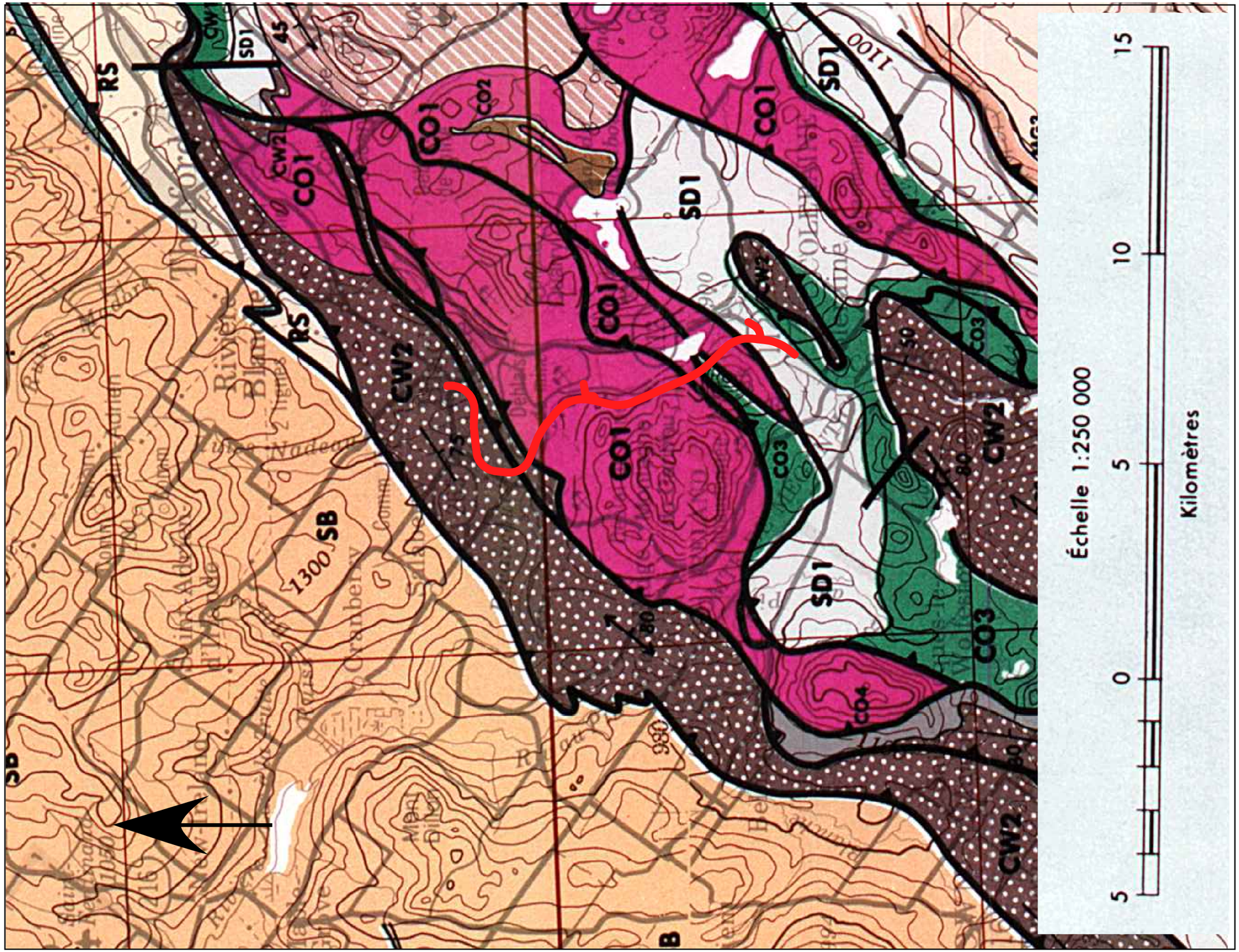


Figure 4a - Compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce (échelle 1 : 250 000) (St-Julien et Slivitsky, 1985) (extrait) (La polyligne rouge localise le tracé à l'étude)

Figure 4b - Légende, compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce (St-Julien et Slivitzky, 1985)

## DOMAINE DES NAPPES EXTERNES

- ORE — Olistostrome de la Rivière Etchemin: schiste à blocs (Ordovicien Moyen)
- OD — Olistostrome de Drummondville: schiste à blocs (Ordovicien Moyen)
  - OD1 — Blocs de calcaire
- SSB — Formation de Sainte – Sabine: ardoise, grès calcareux et calcaire (Ordovicien Moyen)
- BM — Formations de Bulstrode et de Melbourne: ardoise calcareuse et calcaire gra – phitique (Ordovicien Moyen)
  - BM3 — Mudstone vert et rouge
  - BM2 — Grès calcareux et calcaire argileux
  - BM1 — Calcaire argileux
- BO — Formation de Bourret: ardoise, calcaire argileux, grès et conglomérat (Ordovicien Moyen)
- VQ — Formation de la Ville de Québec: calcaire argileux et shale (Ordovicien Moyen)
- CT — Formation de la Citadelle: conglomérat polimictique (Ordovicien Moyen)
- ST — Groupe de Stanbridge (Ordovicien Inférieur à Moyen)
  - ST4 — Roches pyroclastiques
  - ST3 — Stanbridge supérieur: ardoise et calcaire
  - ST2 — Stanbridge intermédiaire: siltstone et mudstone
  - ST1 — Stanbridge inférieur: calcaire et ardoise
- PH — Groupe de Philipsburg: calcaire (Cambrien Supérieur à Ordovicien Inférieur)
- RO — Formation de Rivière Ouelle: shale, siltstone et grès (Ordovicien Inférieur)

Groupe de Trois – Pistoles (Cambrien Supérieur à Ordovicien Inférieur)

- TP2 — Formation de Kamouraska: quartzite
- TP1 — Formation de Saint – Damase: conglomérat polygénique, grès et shale
- SN — Formation de Sainte – Hénédine (Cambrien Moyen à Ordovicien Inférieur)
  - SN6 — Shale noir et siltstone
  - SN5 — Mudstone rouge et vert
  - SN4 — Conglomérat calcaire
  - SN3 — Grès calcaire et calcaire gréseux
  - SN2 — Shale rouge
  - SN1 — Grès
- UMN — Unité de marnes noires (âge ?)
- LV — Formation de Lévis: mudstone et calcaire (Ordovicien Inférieur)
  - LV1 — Conglomérat calcaire
- LZ — Formation de Lauzon: mudstone et siltstone (Cambrien à Ordovicien Inférieur)
- IO — Groupe de l'Ile d'Orléans (Cambrien Inférieur à Ordovicien Inférieur)
  - IO3 — Formation de Pointe – de – la – Martinière: mudstone et conglomérat calcaire
  - IO2 — Formation du Trou Saint – Patrice: schiste argileux, conglomérat calcaire et grès
  - IO1 — Formation de Anse Maranda: schiste argileux et grès glauconieux

Groupe de Shefford (Cambrien Inférieur)

- SH2 — Formation de Granby: grès feldspathique et ardoise
- SH1 — Formation de Mawcook: ardoise rouge et verte
- SH1a — Ardoise vert olive et grise
- SY — Groupe de Sillery (Cambrien Inférieur)
  - SY3 — Formation de Breakeyville: schiste argileux et grès quartzeux
  - SY2 — Formation de Saint – Nicolas: schiste argileux et grès
  - SY1 — Formation de Sainte – Foy: schiste argileux et siltstone
- SR — Groupe de Saint – Roch (Cambrien Inférieur)
  - SR3 — Shale rouge et vert
  - SR2 — Grès feldspathique et shale
  - SR1 — Formation de la Montagne de Saint – Anselme: volcanite basique

## DOMAINE DES NAPPES INTERNES

- RS — Groupe de Rosaire: quartzite et schiste ardoisier (Cambrien Moyen à Supérieur)

Groupe de Caldwell (Cambrien Inférieur)

- CW3 — Ardoise
- CW2 — Grès feldspathique
- CW2m — Grès feldspathique métamorphique
- CW1 — Volcanite basique

Groupe de Oak Hill (Cambrien Inférieur à Moyen)

- OH8 — Grès feldspathique et conglomérat calcaire
- OH7 — Formation de Sweetsburg: ardoise, conglomérat et quartzite
- OH7a — Schiste à chlorite – quartz – muscovite
- OH6 — Formation de Dunham: dolomie
- OH5 — Formation de Gilman
  - OH5a — Membre de Frelighsburg: phyllade et schiste
  - OH5b — Membre de Cheshire: quartzite
- OH4 — Formation de West Sutton: phyllade
- OH4a — Schiste à chlorite
- OH3 — Formation de White Brook: dolomie
- OH2 — Formation de Pinnacle: quartzite et schiste
- OH2a — Membre de Call Mill: phyllade
- OH1 — Formation de Tibbit Hill: (Cambrien ?)
- SB — Schiste de Sutton – Bennett (Cambrien ?)
  - SBRS — Type Groupe de Rosaire
  - SBCW — Type Groupe de Cadwell
  - SBOH — Type Groupe de Oak Hill
  - SB3 — Phyllade rouge
  - SB2 — Grès vert et shale vert
  - SB1 — Schiste à chlorite

## TERRAINS PRÉCAMBRIENS

- AR — Formation de la Riviere Arnold: gneiss et granulite ("Chain Lakes Massif") (1400 m.a.)
- CSM — Complexe de Sainte – Marguerite: granite et amphibolite (900 m.a.)
- AM — Amphibolite d'Arthabaska (âge ?)
- PE — Non différenciée

## AUTRES

- AS6 — Granite des monts Stoke (329 ou 620 m.a.)
- S — Serpentine

## SYMBOLES

- Contact géologique
- Faille
- Faille de chevauchement
- Discordance

**Stratification**

Sommet non déterminé

a b c

a) horizontale
b) inclinée
c) verticale

Sommet déterminé

a b c

a) inclinée, lits en position normale
b) verticale, avec sens du sommet des lits
c) inclinée, lits renversés

**Clivages**

Ancien

a b

a) incliné
b) vertical

Tardif

a b

a) incliné
b) vertical

Ces divers types de pierres ne sont pas d'une grande utilité pour la fabrication d'outils taillés, qui nécessitent normalement des matériaux plus siliceux. Par contre, ils (notamment le basalte et le grès) peuvent servir à la confection d'objets bouchardés et polis. Toutefois, comme ces types de pierres sont abondants dans la région, le secteur à l'étude ne se démarque pas par son offre lithique. Il ne présente donc qu'un faible potentiel d'occupation.

### 2.1.2 Les dépôts de surface

La roche mère est surtout recouverte de dépôts glaciaires sans morphologie particulière et dont l'épaisseur dépasse habituellement les 25 à 50 cm (figure 5a et b). Ces tills sont dispersés sur l'ensemble de la zone d'étude élargie. Des épandages de dépôts fluvioglaciaires et des sédiments glaciolacustres témoignent également de la dernière période glaciaire. Tout comme les dépôts fluviatiles, ceux-ci se concentrent le long des principaux cours d'eau de la zone d'étude élargie et on en trouve au nord et au sud du secteur à l'étude. Des sols organiques récents sont présents dans des aires mal drainées, ces dernières étant absentes du secteur à l'étude. Finalement, la roche mère affleure en maints endroits, parfois elle n'est recouverte que de minces tills.

La plupart de ces types de sols, à l'exception des dépôts organiques, sont à même d'accueillir des campements ou des établissements, pourvu qu'ils occupent des zones relativement planes et bien drainées. L'analyse pédologique de ces dépôts confirme que les tills constituent la majeure partie du secteur. La composition de ces tills varie quelque peu du nord au sud (figure 6, tableau II). En règle générale, le drainage de ces sols est plutôt mauvais, ce qui limite leur habitabilité.

Pour ce qui est de l'horizontalité des terrains, le relevé Lidar du secteur à l'étude souligne que l'emprise circule entre de hautes collines naturelles et artificielles (figure 7). Les terrains plats sont rares du chainage 1+200 au chainage 6+300, bien qu'on y ait repéré quelques petits replats épars. Du chainage 6+300 au chainage 10+200, les terrains sont plats, mais ils ont été très remaniés par diverses activités anthropiques. Par contre, du chainage 0+000 au chainage 1+200, on note la présence de vastes replats peu perturbés.

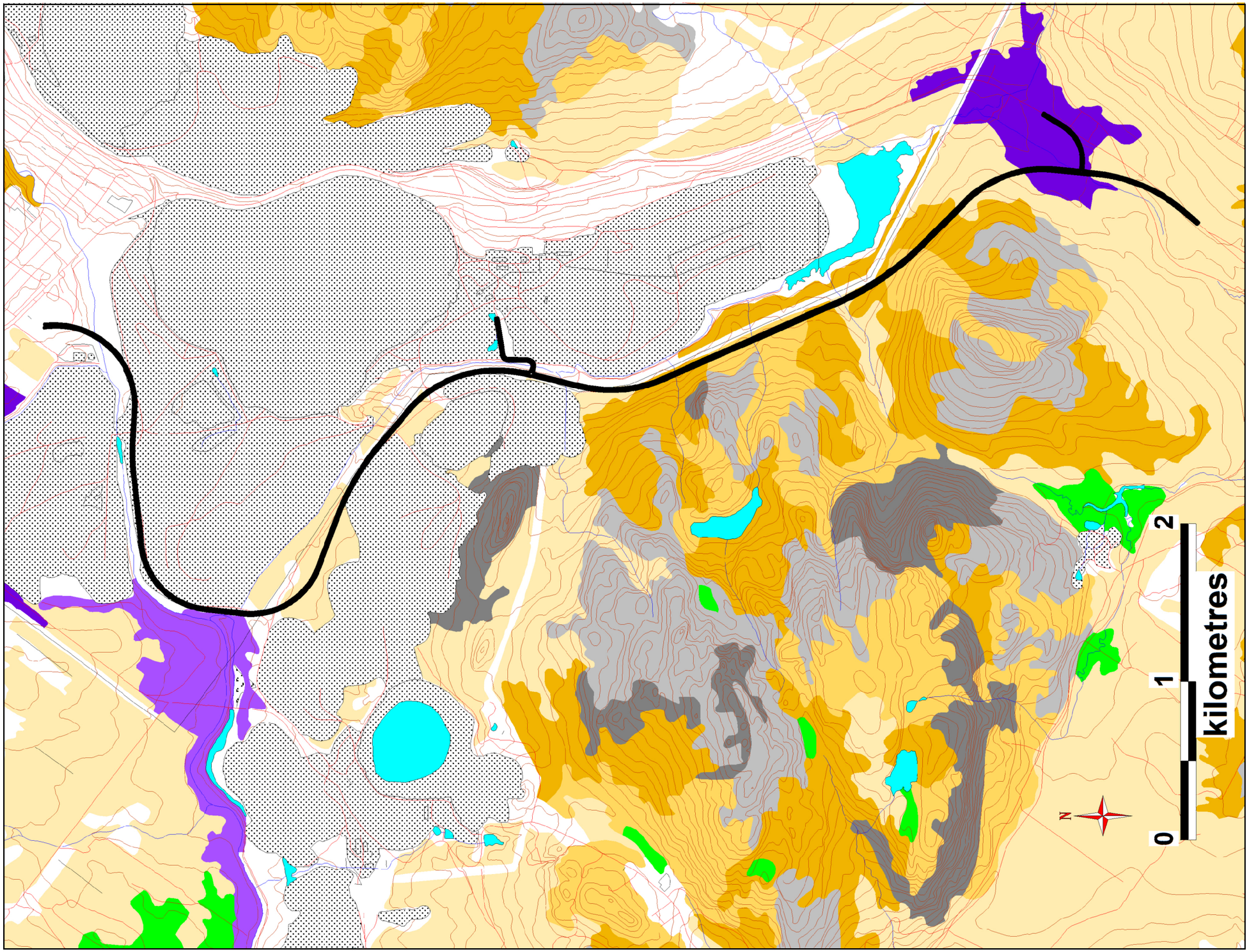


Figure 5a - Dépôts de surface du secteur à l'étude (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, inventaire forestier, 21E14 et 21L03, échelle 1 : 50 000) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude)

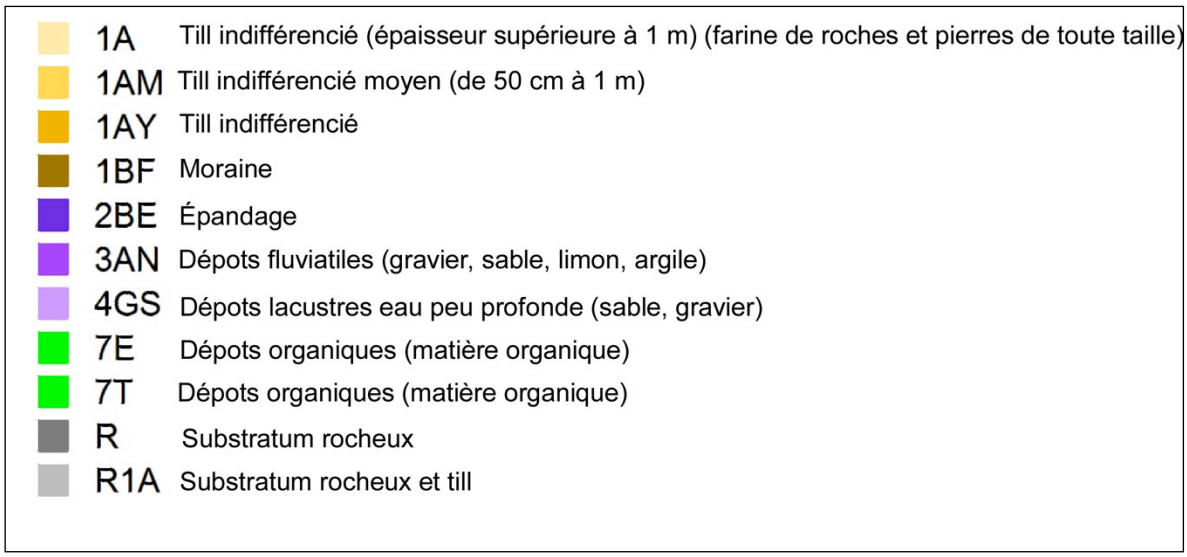

Figure 5b – Légende, dépôts de surface dans le secteur à l'étude

Tableau II
Nature pédologique des sols du secteur à l'étude (Laflamme et coll., 1989)

| **Localisation** | **Composition pédologique** |
|---|---|
| chainage 10+200 – chainage 9+700 | Mai+Wo+D+Che |
| chainage 9+700 – chainage 4+800 | Mine et déblai de mine |
| chainage 4+800 – chainage 2+100 | Cl+0r+TN+Che |
| chainage 2+100 – chainage 1+200 | Cl+Po |
| chainage 1+200 – chainage 0+000 | Cl+Po+All |

**Proportion**

| |
|---|
| 2 symboles = 60 % – 40 % |
| 4 symboles = 40 % – 30 % – 20 % – 10 % |

| **Légende des sols** | **Série** | **Drainage** |
|---|---|---|
| Mai | Sainte-Marie | D'imparfait à mauvais |
| Wo | Woodbridge | De modérément bon à imparfait |
| D | Danby | D'excessif à bon |
| Che | Chester | Variable |
| Cl | Coleraine | D'imparfait à mauvais |
| Or | Orford | De modérément bon à mauvais |
| Tn | Terres noires | Mauvais |
| Po | Provençal | De mauvais à très mauvais |
| All | Alluvions | Mauvais |

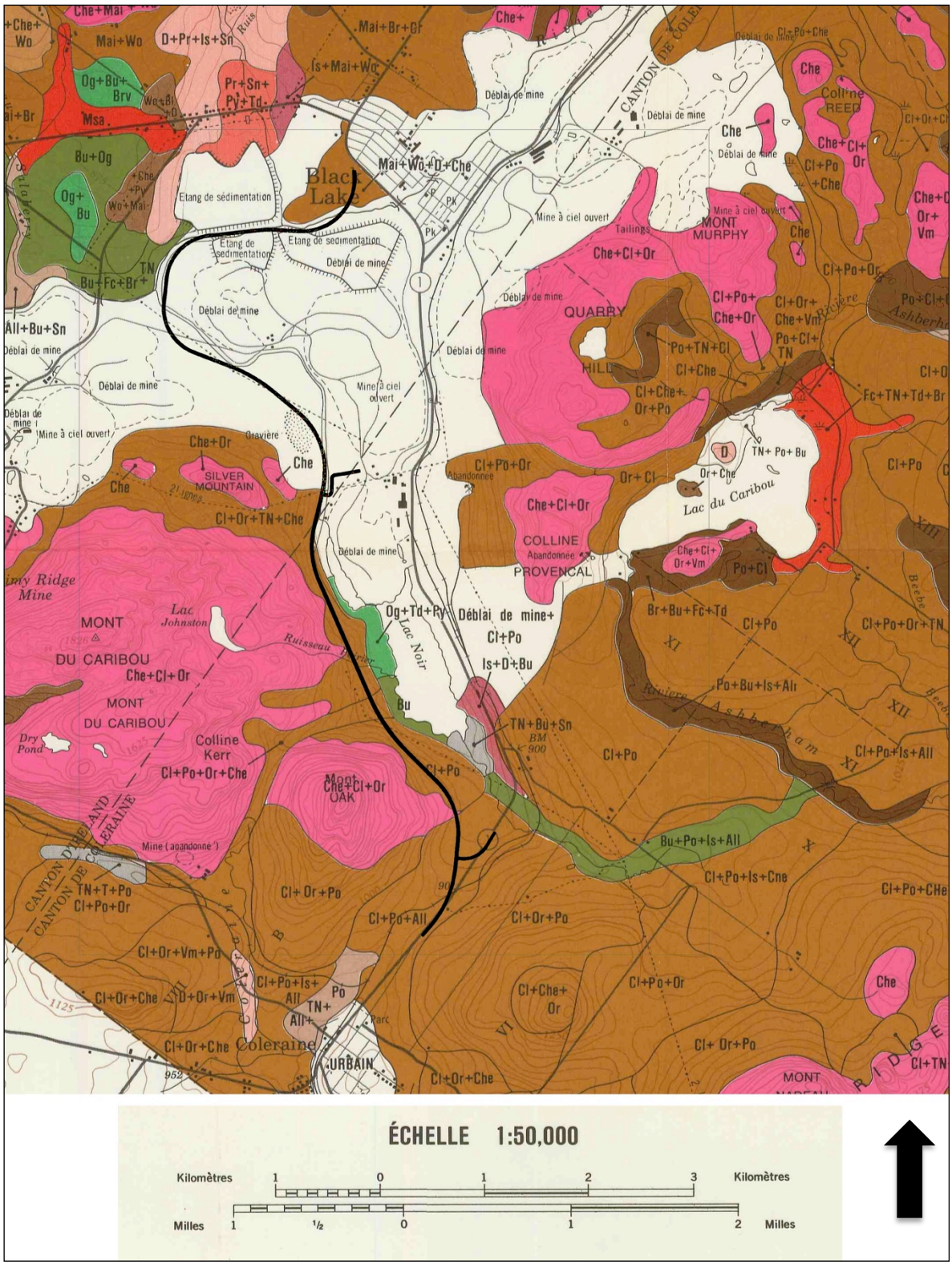


Figure 6 – Pédologie du secteur à l'étude (Laflamme et coll., 1989) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude) (Pour la légende des sols concernés par le tracé à l'étude, voir le tableau II).

Figure 7 - Relevé Lidar du secteur à l'étude (ministère des Transports du Québec, 2011, équidistance des courbes : 1 m)

### 2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude occupe une des extrémités sud-est du bassin versant de la rivière Bécancour. Malgré ses nombreux méandres[1], cette rivière représente une voie de circulation privilégiée entre le fleuve Saint-Laurent et le piémont appalachien. Le secteur à l'étude se démarque également parce qu'il se situe à proximité du bassin versant de la rivière Saint-François, qui donne accès à tout l'hinterland estrien.

Outre la rivière Bécancour, d'autres cours d'eau, ruisseaux et rivières, drainent les alentours, notamment la rivière Thetford. Autrefois, le lac Noir constituait le principal plan d'eau de la région, mais il a depuis été vidé de ses eaux ou remblayé. À l'époque, il représentait un maillon d'une chaîne de lacs qui correspondent en fait à des élargissements de la rivière Bécancour (lacs à la Truite, William, Joseph, etc.).

### 2.1.4 La végétation

Le secteur concerné a un climat de type modéré subhumide. Il abrite principalement une érablière à tilleul, un des écosystèmes les plus riches du Québec. Ainsi, sur le plan de la végétation, le secteur offre une large gamme de matériaux ligneux apte à satisfaire les besoins des groupes de chasseurs-cueilleurs ou des agriculteurs. On y trouve également une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). De nos jours, il ne reste plus que quelques lambeaux de cette vaste forêt, qui a été exploitée par les entrepreneurs forestiers et les agriculteurs.

Le climat qui règne dans la région est favorable à l'agriculture, bien que les sols soient un peu ingrats. Il n'est pas impossible que les Amérindiens se soient adonnés à cette activité. On sait d'ailleurs que les Abénaquis cultivaient alors qu'ils vivaient en Nouvelle-Angleterre.

1. En Abénaquis, Wolinaktegw, la rivière aux longs détours (Paré et coll., 1985).

## 2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait la province. À partir de cette époque, un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle. C'est ainsi que vers 12 000 ans AA, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et tout l'estuaire du Saint-Laurent ont été libérés de leur gangue (Fulton et Andrews, 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec, où un verrou glaciaire a persisté pendant quelque temps, empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continuelle du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec »; il s'en est suivi la vidange du lac Vermont/Candona où, sur une courte période, les eaux douces et salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Puis, l'immense masse d'eau douce en amont a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain, a débuté aux alentours de 11 500 ans AA, pour durer jusque vers 10 500 ans AA. Le niveau des eaux dépassait d'environ 160 m le niveau actuel.

En ce qui concerne la région de Thetford Mines, le glacier a quitté ces lieux il y a environ 11 500 ans (figure 8). La mer de Champlain n'a jamais envahi cette région puisque le secteur à l'étude occupe des terrains plus élevés que 200 m NMM. Par contre, le secteur a été recouvert par des lacs postglaciaires, leur écoulement étant limité par la présence du glacier principal ou par des glaciers résiduels secondaires (Parent et Occhietti, 1999; Normandeau, 2010).

Les données actuelles tendent à suggérer que ces lacs se sont vidangés très rapidement après la fonte finale des glaciers. Autour des lacs Mégantic et Memphrémagog, de hautes terrasses ont été repérées à 300 m NMM et elles apparaissent très anciennes (de 14 000 à 12 500 ans AA). Les dernières terrasses observées datent autour de 12 500 à 12 000 ans AA

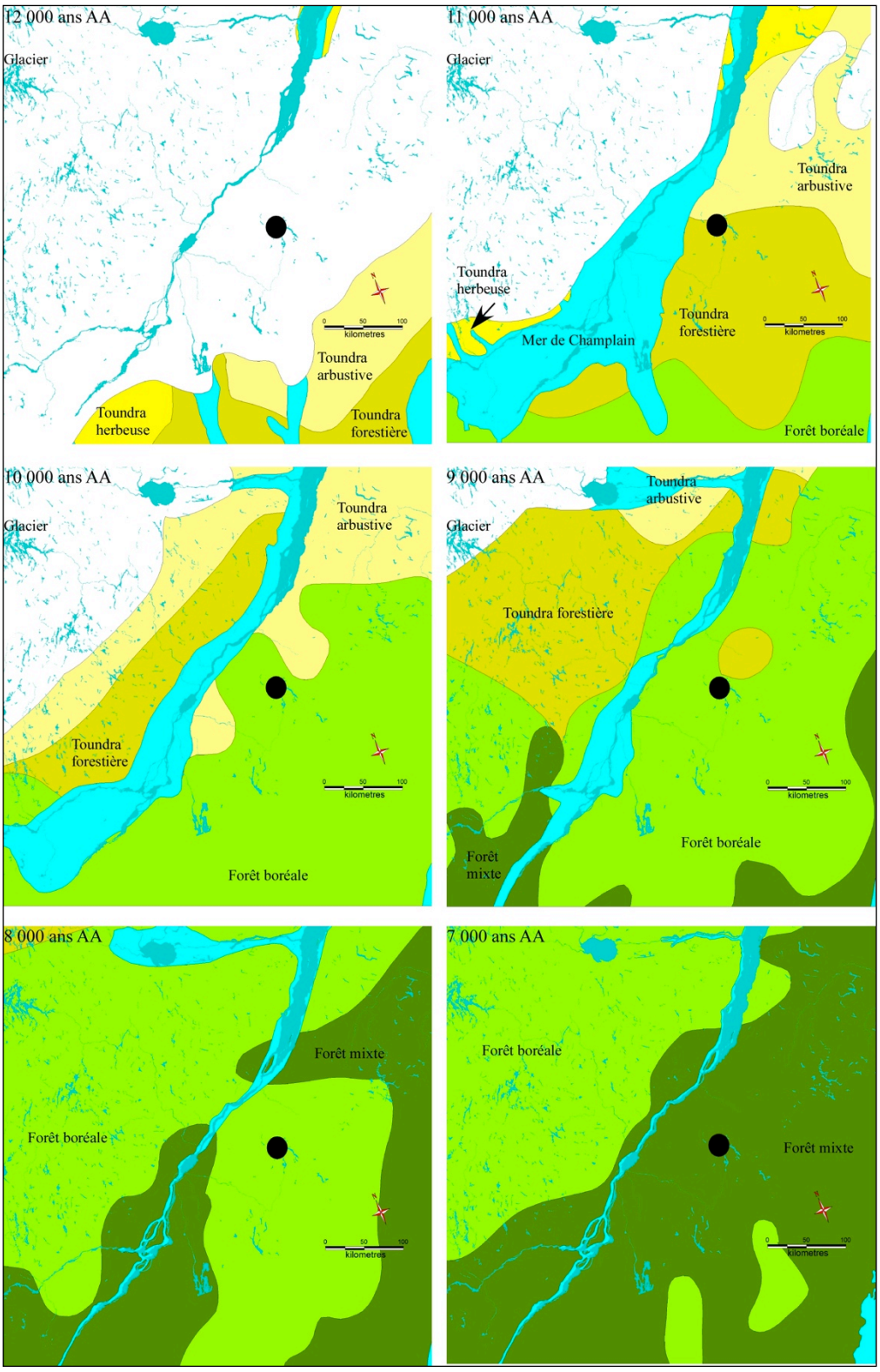


Figure 8 – Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP (échelle 1 : 500 000) (Dyke et coll., 2004) (extrait) (Le cercle noir représente la zone d'étude).

et leur altitude maximale est plutôt de 220 m NMM. Des replats perchant à ces altitudes sont présents dans le secteur à l'étude. Il importe de mentionner que les plus vieux sites archéologiques connus dans les Appalaches (Mégantic et Weedon, qui datent du Paléoindien ancien et du Paléoindien récent) se trouvent sur des replats qui surplombent d'à peine 12 m le lac aux Araignées (Mégantic) et de 5 m la rivière Saint-François (Weedon). Pour l'instant, et à ce jour au Québec, aucune donnée archéologique ne vient confirmer que les Amérindiens ont fréquenté les hautes terrasses associées aux lacs post-glaciaires. À la suite de la fonte du glacier, la région de Thetford Mines est devenue habitable vers 11 000 ans AA.

Après une courte période où la toundra herbeuse et arbustive dominait le paysage, une toundra forestière couvrait déjà la région vers 11 000 ans AA. Vers 10 000 ans AA, une forêt boréale occupait le secteur et une forêt mixte, similaire à celle que l'on peut observer aujourd'hui, s'est implantée vers 7 000 ans AA.

On qualifie l'intervalle de 6 000 à 5 000 ans AA d'hypsithermal parce que le climat était alors un peu plus chaud et sec qu'aujourd'hui. Au cours de cette période, le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec était plus bas (Hétu, 2008). C'est après cette phase, soit à partir d'environ 5 000 ans AA, que l'on a commencé à observer des caractéristiques environnementales similaires aux valeurs actuelles (Richard, 1984, 1987).

## 3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outil ou d'une technologie de taille, ou encore par des vestiges qui témoignent de la pratique d'activités socioéconomiques diverses liées, par exemple, aux modes d'établissement, de subsistance et de relocalisation.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui peut constamment changer, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien à l'Archaïque récent, l'apport de la région à l'étude demeure limité. Pour mieux comprendre ces phases, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui s'étend parfois à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de la période historique, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (de 1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la Confédération canadienne (1867-1950).

### 3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD)

#### 3.1.1 De 12 500 à 10 000 ans AA (période paléoindienne ancienne)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, qui a alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte de l'Inlandsis de la cordillère et de l'Inlandsis laurentidien dégage un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Certains groupes empruntent ce corridor pour coloniser le centre de l'Amérique. Ce scénario, qui demeure le plus évoqué, est aujourd'hui remis en question par certains archéologues. En effet, ceux-ci se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes

d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens s'y installent. C'est ainsi qu'on les trouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA (Ellis et Deller 1990).

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, où toutes les ressources restaient à découvrir. Au début, on croyait que l'activité économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres (faune pléistocène), mais on sait aujourd'hui que leur style de vie comprenait une exploitation plus généralisée de toutes les ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des richesses de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie. Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils semblent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils y recouraient même si les lieux fréquentés étaient parfois très éloignés des sources d'approvisionnement.

Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces de cette présence ont été trouvées seulement dans la région du lac Mégantic. Des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine, 2004). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 700 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres, localisés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période, mais qu'il soit un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, environ 10 500-10 200 ans AA, Pintal, 2002 et à paraître). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prenait place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site archéologique à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, on a suggéré que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal, 2002).

Les archéologues qui sont à l'œuvre en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

Le Paléoindien récent (de 10 000 à 9 000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas ont fréquenté ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal, à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres choses, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans la région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que les groupes qui les ont occupés accordaient une certaine place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent des pièces décrites précédemment. Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright, 1982), en Estrie (Chapdelaine, 2004; Graillon, 2011) et dans la région de Québec (Laliberté, 1992; Pintal, à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999; Chapdelaine, 1994; LaSalle et Chapdelaine, 1990; Pintal, 2006). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller, 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll., 2008) et dans les Maritimes (Deal, 2006).

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période : celle où l'on fabriquait des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside, 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey, 1986) et sur la Basse-Côte-Nord (Pintal, 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral atlantique.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents révèlent que ceux-ci recherchaient particulièrement les rives du fleuve, surtout les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, on considère, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

### 3.1.2 La période archaïque (de 10 000 ans AA à 3 000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (de 10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y est associée. D'ailleurs, la multitude et la variété des assemblages matériels datant de cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette diversité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois périodes : ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA), moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA) et récent (de 6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens se sont adaptés à des conditions climatiques qui se transformaient continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA,

le climat s'est refroidi et est devenu plus humide par la suite, en particulier à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui s'est poursuivie jusque vers 6 000 ans AA au centre géographique du Québec, les populations ont colonisé des territoires de plus en plus vastes. Vers 3 500 ans AA, le Québec était en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semblait s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitaient des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent ou d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule du même nom. De nos jours, les archéologues ont tendance à ne pas trop se référer à ces grandes subdivisions « culturelles », trop génériques. Ils se concentrent plutôt sur la mise en évidence de différences régionales.

En général, les sites archéologiques associés à ces diverses traditions culturelles se trouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières, et le long des voies secondaires, soit les rivières plus petites, tributaires des premières. Ils sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période (le caribou forestier, la petite baleine, la tortue, le castor, etc.) témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Les Archaïques ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles qui se rapportent à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène tiennent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à distinguer clairement les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000-8 000 ans AA au Québec. Ils sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté, 1992; Pintal, à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine, 2004),

à Squatec (Dumais et Rousseau, 2002b) sur la Basse-Côte-Nord (Pintal, 1998) et sur la Haute-Côte-Nord (Plourde, 2003; Pintal, 2001).

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à encoches en coin et à base rectiligne ou concave. Souvent, les assemblages fabriqués durant cette période témoignent du recours à des matériaux lithiques locaux, particulièrement le quartz et le quartzite.

Si les données sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont pour ainsi dire inexistantes en ce qui a trait à l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA), du moins pour la région à l'étude. Pour l'instant, on considère que cette absence de données est due au fait que le niveau du fleuve était plus bas d'environ 10 m à cette époque et donc que les eaux du Saint-Laurent recouvrent aujourd'hui les lieux que les Amérindiens occupaient le long du littoral.

L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, surtout à compter de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accentuant. Les sites archéologiques sont nombreux et l'on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, ils ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal; ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

On pense toujours que les Amérindiens de cette période étaient d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplaçaient régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques était de mise, même si l'on ne négligeait aucune espèce comestible. À partir de l'Archaïque récent, on considère que les Amérindiens exploitaient davantage les ressources de leur territoire de prédilection, dont les végétaux et les poissons, qui apparaissent particulièrement prisés. Cette tendance aurait été annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui s'est imposé au cours de la période suivante.

### 3.1.3 La période sylvicole (de 3 000 ans AA à environ 1534 ans)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI$^{e}$ siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique.

#### Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui existaient auparavant. On a déjà remarqué que certaines ressources, notamment les poissons et les végétaux, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne. La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé et sont très rarement décorés (Vinette, 1 et 2). Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont parfois exotiques, ce qui révèle probablement la présence d'un vaste réseau d'échanges qui semble s'être mis en place au cours de la période antérieure.

Un peu à la suite de ce qui a été constaté au cours de l'Archaïque récent, le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux relocalisations sur un territoire somme toute assez vaste, fait graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes qu'une exploitation de plus en plus intensive d'une aire d'exploitation qui se met en place, en réponse, probablement, à l'augmentation de la démographie régionale et aux développements de rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui distingue surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, une phase culturelle qui se caractérise, entre autres choses, par un culte funéraire plus étoffé et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Celle-ci a d'abord été définie dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, y compris dans la région de Québec et dans le secteur à l'étude. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets typiques de cette période se trouvaient aussi en Abitibi, à la baie James et sur la Côte-Nord. Qui plus est, on

en est venu à constater que les assemblages archéologiques du Québec se distinguaient quelque peu de ceux décrits pour l'État de New York. Ainsi, au Québec, les pointes fabriquées durant cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute. Même s'il y est présent, ce type de pointe est plus rare dans l'État de New York.

Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise le Sylvicole moyen en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ainsi, ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du Sylvicole moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont toujours plutôt fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure.

À cette époque, on commence à différencier des tendances régionales, la céramique de l'Outaouais se distinguant quelque peu de celle de la région de Montréal qui, à son tour, présente quelques divergences avec celle de Québec. À partir du Sylvicole moyen, les sites sont de plus en plus nombreux et ils semblent témoigner d'une exploitation saisonnière de la région par des groupes familiaux élargis.

Le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans AA à 1534 AD)

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le Sylvicole supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 500 ans AA); le Sylvicole supérieur médian ou Saguenay (800 à 650 ans AA); le Sylvicole supérieur récent ou Iroquoïens du Saint-Laurent (600 à 400 ans AA). La céramique est alors très abondante dans le sud du Québec, mais on en trouve aussi en Abitibi, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Sa forme générale est globulaire, son col, étranglé et le bord est la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement. Des styles différents permettent de reconnaître des traditions culturelles distinctes associées au

Moyen-Nord, à la vallée du Saint-Laurent et aux provinces maritimes. Dans la région de Québec, on considère que la plupart des sites de cette période témoignent de la présence d'Iroquoiens du Saint-Laurent, un groupe culturel attaché aux rives du fleuve, plus particulièrement au sud du Québec, dans l'est ontarien et à l'embouchure du Saguenay.

## 3.2 La période historique

### 3.2.1 Le Régime français

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes amérindiens associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé situé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre bourg, nommé Achelacy, est localisé en amont près de la rivière Portneuf. Entre les deux villages, Cartier relate qu'il observa : « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon, 1987 : 18).

Quelques années plus tard, lorsque Champlain navigue le long du fleuve au début des années 1600, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont absents des rives de la région de Québec; ils ont été remplacés par des nations algonquiennes, notamment des Innus/Montagnais. D'autres nations semblent également fréquenter le Saint-Laurent, entre autres les Algonquins, les Etchemins et les Abénaquis. Ils seront rejoints par des Wendats/Hurons à la fin des années 1640.

En ce qui concerne les Abénaquis, on sait qu'ils fréquentent la région de Québec en général et les abords de la rivière Chaudière plus particulièrement au XVII$^{e}$ siècle et qu'une mission, celle de Saint-François-de-Sales, leur sera consacrée à l'embouchure de cette rivière dans les années 1680. Le fait qu'ils aient demandé que des lots leur soient concédés dans le secteur de Bécancour dès le début des années 1700 n'est pas étranger à leur bonne connaissance des lieux, notamment le bassin versant de la rivière Bécancour (Savoie, 2003). En effet, plusieurs toponymes apparaissant sur les cartes du XVIII$^{e}$ siècle, de Mégantic à Wôlinak, sont d'origine abénaquise (Paré, 1985).

Cela dit, très peu de données relatives à l'usage de ce plan d'eau par les Abénaquis sont disponibles (figure 9). Cette rareté vient du fait que durant tout le Régime français, les territoires situés à l'arrière des seigneuries de la Nouvelle-Beauce et de Lotbinière ne sont pas concédés. Par conséquent, ils ne sont pas occupés sinon, outre les Amérindiens, par quelques explorateurs et coureurs des bois. On y pratique la traite des fourrures et on circule le long des principales voies de communication, mais peu de documents écrits en témoignent.

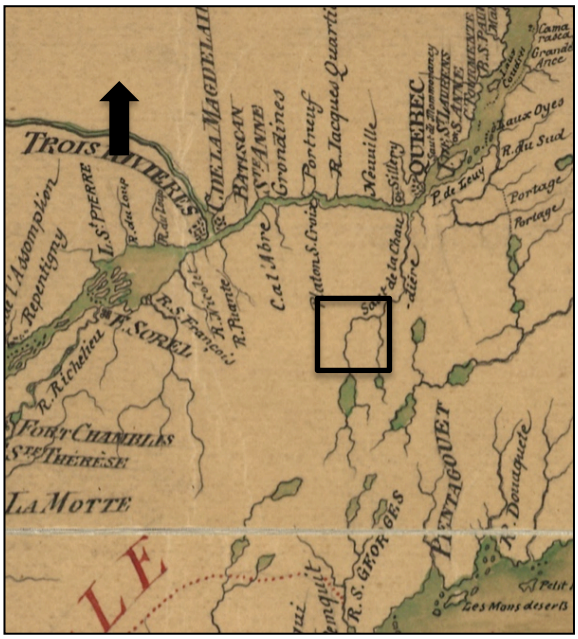


Figure 9 – Carte de l'Amérique septentrionale (Franquelin, 1688) (extrait); (Le carré noir localise le secteur à l'étude).

### 3.2.2 Le Régime anglais

Après la conquête, les autorités coloniales britanniques reconnaissent le caractère stratégique de ces contrées, surtout à la suite de la déclaration d'indépendance des colonies américaines. On veut y établir une population prête à défendre, au besoin, la nouvelle frontière des incursions venant du sud; il s'agirait, bien sûr, d'une population anglaise et protestante comme l'a relaté le gouverneur Robert Prescott :

> *« Il m'a semblé, depuis longtemps, que le moyen d'assurer la sécurité du gouvernement de Sa Majesté en ce pays était d'obtenir, par l'établissement des terres vacantes, pourvu que la nature des choses s'y prêterait, un corps respectable de propriétaires, sur lequel on pût compter en cas de besoin, chose que l'on ne peut attendre des Canadiens, comme je l'ai constaté depuis longtemps »* (Caron, 1927 : 131).

On recherche en outre des lieux propices à l'établissement des nombreux loyalistes qui ont fui la nouvelle République américaine. Le mode de division des terres en seigneuries n'a pas l'heur de plaire aux nouveaux arrivants en raison des cens et rentes exigés par les seigneurs pour l'implantation des colons défricheurs, tant et si bien que les autorités

coloniales vont opter pour le système des cantons ou *townships*, plus conforme à l'usage britannique de *franc et commun socage*. Quant à l'octroi de concessions dans les cantons, la procédure exige qu'une requête soit effectuée par un chef de canton en son nom et au nom de ses associés pour que ceux-ci puissent alors se partager chacun 1 200 acres. Le tout est mis en place lors du dépôt d'une proclamation en février 1792.

> *« À ceux qui désirent s'établir sur les terres de la couronne dans la province du Bas-Canada […]*
>
> *1. Les terres de la couronne à être concédées devront faire partie d'un township. Si un township est situé dans l'intérieur il devra mesurer dix mille carrés; s'il est contigu à des eaux navigables, il devra avoir 9 milles de front et 12 milles de profondeur. Tout township devra être délimité et marqué par l'arpenteur général ou le sous-arpenteur général de Sa Majesté ou par quelqu'un qu'il aura autorisé à cette fin;*
>
> *2. Il ne sera concédé d'un township que ce qui restera après avoir réservé une septième partie d'icelui pour le maintien d'un clergé protestant et une autre septième partie dont la couronne disposera à l'avenir;*
>
> *3. Il ne sera concédé à une seule personne aucun lot agricole qui contiendra plus de deux cents acres; cependant il est loisible et permis au gouverneur, au lieutenant-gouverneur ou à la personne chargée du gouvernement, de concéder à toute personne telle autre étendue de terre demandée pourvu qu'elle n'excède pas mille acres en sus de ce qui lui aura été concédé antérieurement.*
>
> *4. Toute personne qui demandera des terres devra démontrer qu'elle est en état de cultiver et d'améliorer celles-ci […]*
>
> *5. Toute demande de concession devra se faire sous forme de pétition adressée au gouverneur, au lieutenant-gouverneur ou à la personne chargée alors du gouvernement; et lorsqu'il y aura lieu d'agréer la demande il sera soumis au fonctionnaire chargé de ce travail, une autorisation d'arpenter les terres demandées, autorisation qui devra être retournée dans les six mois avec un plan y annexé, après quoi la concession sera faite, en franc et commun socage si on le désire au moyen de lettres patentes et conformément aux conditions indiquées dans les instructions royales et reproduites ci-après… »* (Caron, 1927 : 25-26).

L'application de la proclamation fera l'objet de tellement d'interprétations que bien peu de colons viendront occuper le territoire. La règle des 1 200 acres est appliquée différemment selon l'influence que certains exercent sur le gouvernement. Afin de rectifier le tir, le gouverneur Prescott édicte des règlements en 1798 :

> *« Par le premier de ces règlements il était établi que, dans le cas où le gouvernement avait donné sa parole, s'engageant à concéder une étendue déterminée de terrain,*

*cette concession ne pouvait être refusée et on devait accorder des lettres patentes pour l'étendue sollicitée.*

*Le second règlement disait que les chefs de canton qui avaient fait arpenter à leurs frais les cantons qu'on leur avait promis, et avaient démontré leur sincérité en établissant un nombre suffisant d'associés, devaient recevoir, eux et leurs associés, chacun douze cents acres de terre.*

*Si les chefs de cantons s'étaient contentés de faire arpenter les cantons demandés, sans se mettre en peine d'y établir des colons, ils n'avaient droit, dans ce cas, qu'à une moitié de canton; c'était l'objet du troisième règlement.*

*Enfin, si les chefs de cantons n'avaient fait que visiter le canton demandé, on devait, dans ce dernier cas, ne leur accorder qu'une quantité égale au quart de celle contenue dans tout le canton; c'était le quatrième règlement »* (Caron, 1927 : 143).

Jusqu'à la fin des années 1790, la région demeure peu connue (figure 10). Puis, au début des années 1800, des arpenteurs sont envoyés pour délimiter des cantons dans le secteur à l'étude. Ce dernier en recoupe deux, Coleraine au sud et Irlande au nord (Ireland sur les cartes anciennes) (figures 11 et 12). La liste des cantons soumis aux divers règlements a été déposée en juillet 1801. On y apprend que les cantons de Coleraine et d'Ireland ont été respectivement demandés par les chefs de canton Isaac Todd et Joseph Frobisher et que ces cantons sont tous les deux soumis au deuxième règlement.

Les règlements édictés ne sont que rarement appliqués et rien n'y fait; la concession de vastes territoires se poursuit :

*« Nous rencontrerons plus tard d'autres fonctionnaires se faisant récompenser des services rendus au gouvernement par des octrois de terre; ils ne furent pas seuls à profiter des largesses du gouvernement. Les gens de la classe commerciale se montrèrent plus insatiables encore, et avec peut-être moins de raison.*

*C'est ainsi qu'une partie des terrains compris, pour la plus grande quantité, dans les limites du comté actuel de Mégantic, fut partagée entre les membres de la compagnie de fourrures dite du Nord-Ouest. Ils reçurent chacun 15,000 acres (le quart d'un canton) : Simon McTavish, dans le canton de Chester (17 juillet 1802), Benjamin Jobert, dans le canton de Halifax (7 août 1802), William McGillivray, dans le canton d'Inverness (9 août 1802), Nicholas Montour, dans le canton de Wolfestown (14 août 1802), Isaac Todd, dans le canton de Leeds (14 août 1802), Joseph Frobisher, dans le canton d'Ireland (28 août 1802) et John Gregory, dans le canton d'Arthabaska (30 septembre 1802).*

*Ces commerçants avaient recueilli leurs associés parmi les coureurs des bois qui se livraient à la traite des fourrures pour leur compte. McGillivray, Todd et Jobert vendirent leurs terrains à Frobisher. Celui-ci, à la suite de plusieurs autres*

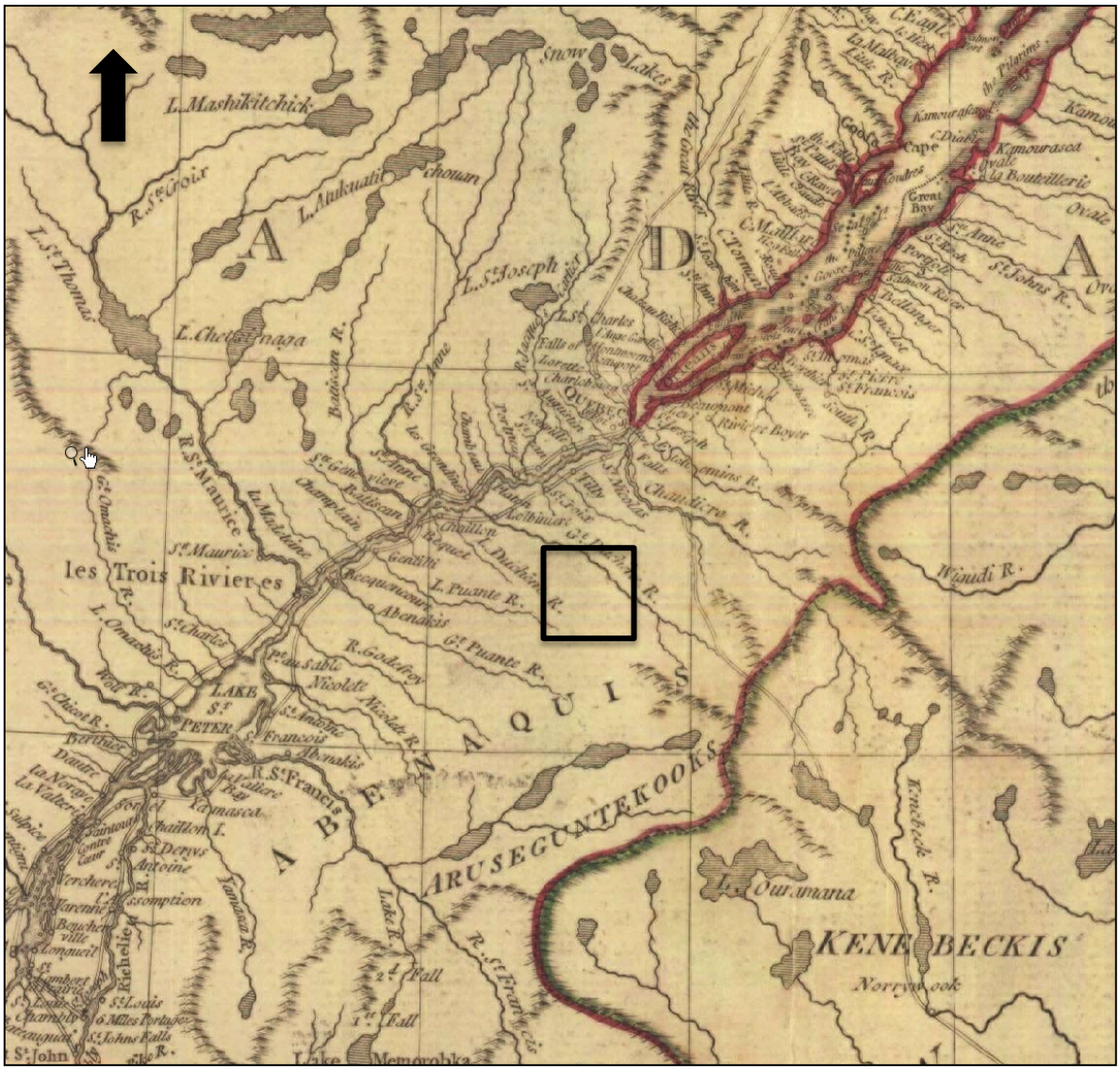


Figure 10 – A New and Correct Map of the Province of Quebec with the Adjacent States and Provinces (Carver, 1794) (extrait) (Le carré noir indique la localisation du secteur à l'étude).

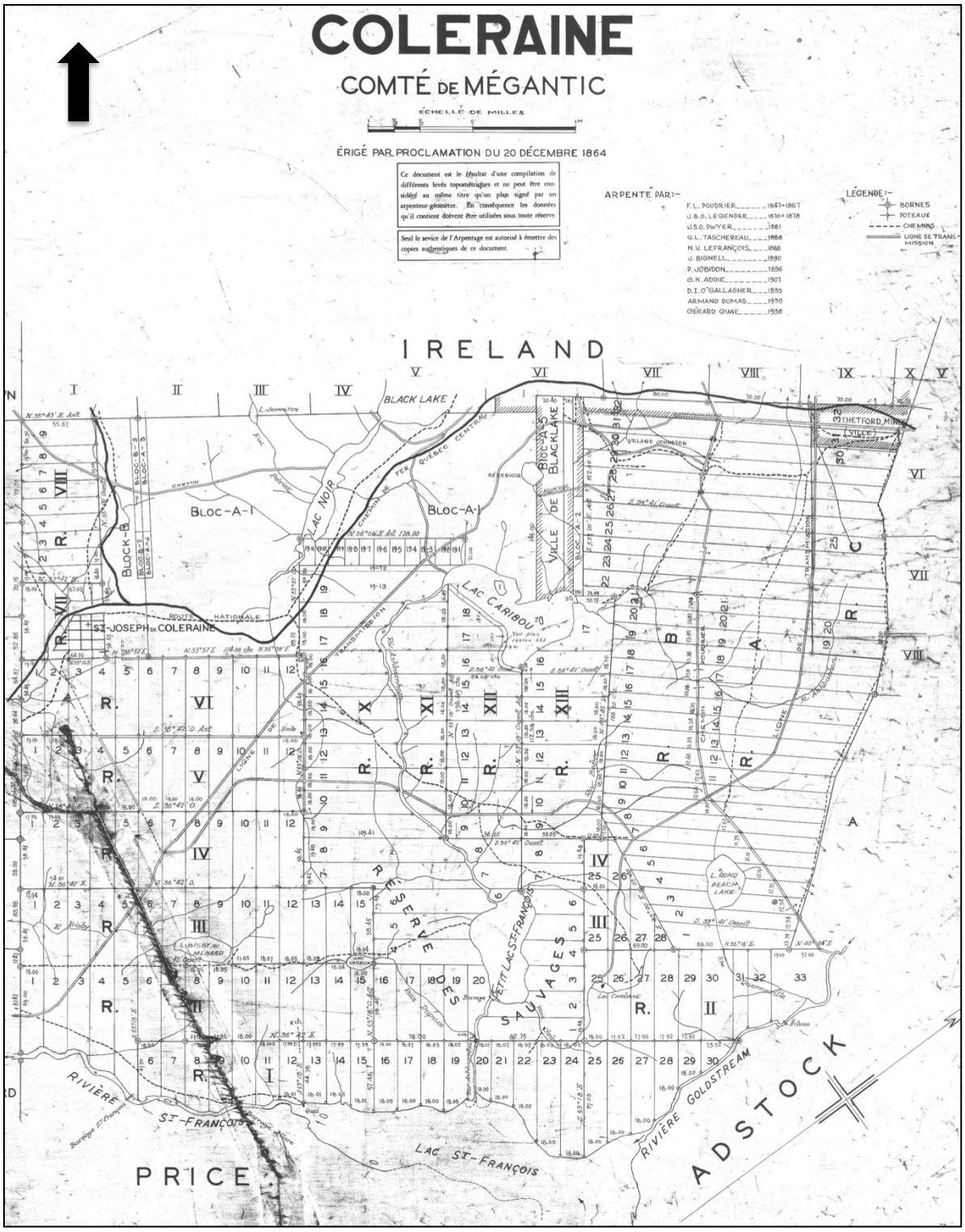


Figure 11 – Canton de Coleraine, compilation (Arpenteur général, 1944)

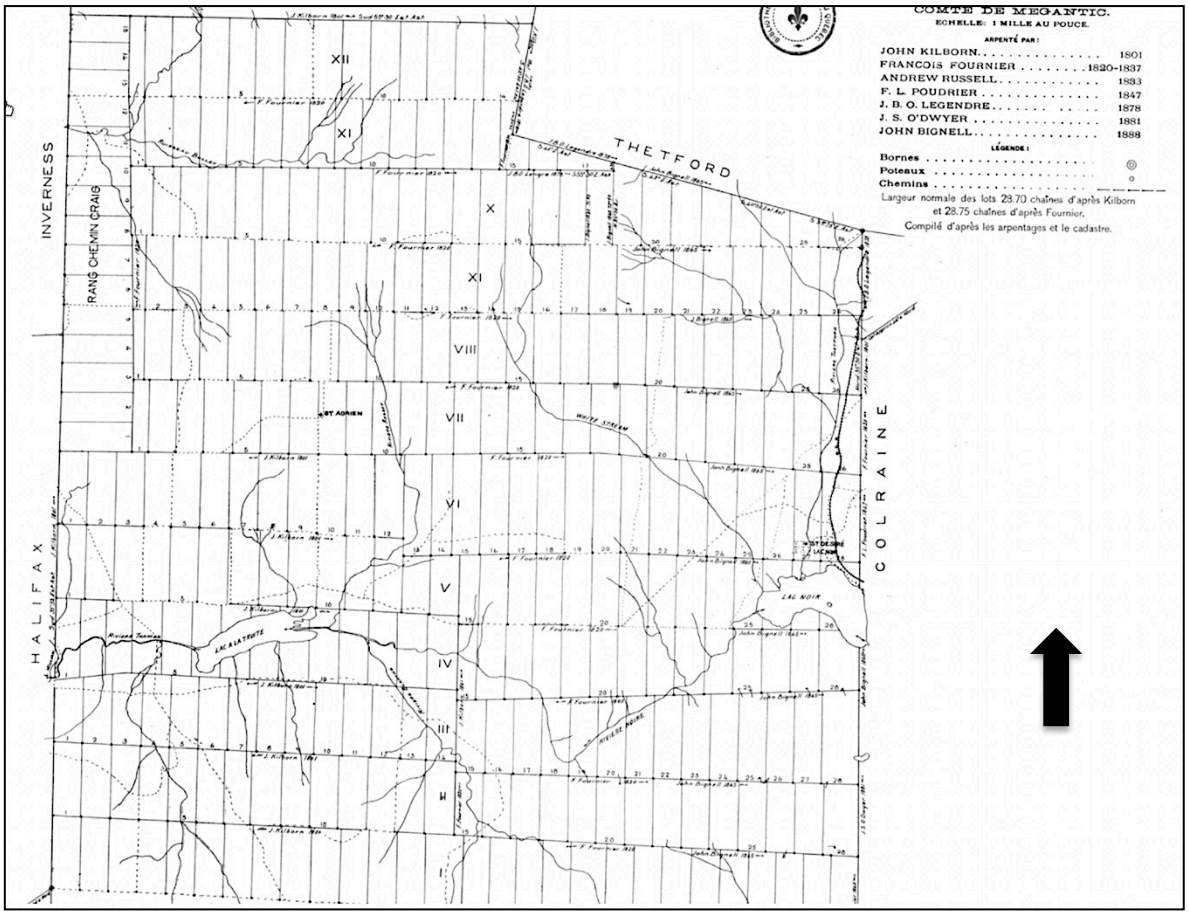


Figure 12 – Canton d'Ireland, compilation (Arpenteur général, 1912)

> *transactions se trouva possesseur dans cette partie de la province, de 57,000 acres de terre… »* (Caron, 1927 : 168-169).

Il faut ici porter une attention particulière à l'importance accordée à la traite des fourrures, indice qu'un important négoce se déroule dans la zone d'étude vers la fin du XVIII$^{e}$ et le début du XIX$^{e}$ siècle.

Par ailleurs, certains propriétaires ne se gênent pas pour spéculer sur la valeur foncière que pourrait prendre leur propriété.

> *« De grandes paroisses s'étaient organisées depuis la cession du pays dans les seigneuries de la Nouvelle-Beauce. Les cantons qui les avoisinaient devaient naturellement être convoités par les spéculateurs. Aussi nous voyons deux marchands de Québec, Henri Juncken et William Hall, se faire concéder, le 20 octobre 1800, la moitié du canton de Broughton (23,100) […]. Un autre réfugié américain, John*

*Mervin Nooth, reçut, le 10 novembre 1802, la moitié du canton de Thetford… »* (Caron, 1927 : 171).

Si la colonisation de ces terres tarde au début du XIX$^{e}$ siècle, les choses se replacent lentement après l'ouverture du chemin Craig qui vise à relier les zones habitées de la région et les établissements du lac Champlain et de la baie Missisquoi. On dit que le chef du canton d'Ireland, Joseph Frobisher, avait fait dresser une ébauche de ce chemin par l'arpenteur Joseph Kilborne. Le gouverneur Craig en fera sa priorité afin de « rapprocher le cœur de la province des bons colons de langue anglaise établis dans les cantons échelonnés le long de la frontière américaine » (Caron, 1927 : 220). On lira à ce sujet, dans la *Gazette de Québec*, en novembre 1810 :

> *« Un chemin de 75 milles a été coupé à travers d'anciennes forêts, faisant un bon chemin de voiture de Québec à Shipton, dans le district de Trois-Rivières. Il a généralement 15 pieds de large, débarrassé de toutes souches et autres embarras, et lié et embelli par 120 ponts de différentes grandeurs, dont 24 traversent de grands ruisseaux, et celui qui est bâti sur une branche de la rivière Bécancour est nommé Pont de Craig et est fort bien fait. Ce grand passage aux cantons donnera à la ville de Québec quelque espérance d'indépendance […] Le Chemin de Craig conduit à un sol plus riche, et chaque stade en avant est d'autant plus près du soleil. L'univers ne contient point une étendue de pays plus agréablement diversifiée par des collines, des vallons et des plaines, ou plus avantageusement arrosée par des ruisseaux, des rivières et assez souvent des lacs. Les limites ordinaires d'une terre comprendront presque dans tous les cas quelque partie d'un ruisseau, et il serait difficile de trouver une partie incapable de produire les grains ordinaires et les plus utiles »* (cité dans Caron, 1927 : 221).

La vision flatteuse de la région livrée par la *Gazette de Québec* attire sans doute quelques colons le long du parcours du chemin dans le canton d'Ireland, puisque l'arpenteur général Joseph Bouchette y note leur présence en 1832 :

> *« The N.W. part consists of land of an unexceptionable quality and fit for the growth of all kinds, hemp and flax. The S.E. part is not arable, being only a series of rugged mountains running to a considerable distance, with many small lakes and swamps in the intervals. The N.W. quarter, the only one that has been surveyed and granted, now belongs to the heirs of Joseph Frobisher, esq. this is a fertile spot, and inhabited by a few families, forming what is called Lord's Settlement.- Beech, maple, birch and many other sortsof timber, are found in great abundance.-Watered by several rivelets and by Trout Lake. Craig's Road passes through this T. and crosses the Becancour at Kemp's Bridge. The corn and sawmills are found of great utility in the interior part of the country. The settlement have rapidly increased of late years- Ungranted and unlocated, 14,614 acres »* (Bouchette, 1832 : 149-150).

À cette époque, tous les terrains occupés dans la se trouvent au nord de la zone d'étude élargie, notamment l'établissement des Lords. Aucun bâtiment n'est répertorié dans les limites du secteur à l'étude et la cartographie de ce dernier demeure imprécise (figure 13). Cette cartographie se précise graduellement dans les années qui suivent; le lac Noir est alors connu sous le nom de Pitt Lake et la rivière noire est considérée comme un embranchement de la rivière Bécancour (figure 14).

Dans les années suivantes, le peuplement du canton d'Ireland semble s'accélérer puisque, dès 1820, la plupart des lots dans la portion nord du canton sont octroyés; la majorité des propriétaires semble faire partie de l'élite marchande anglo-saxonne avec de rares Canadiens français. Pour la portion sud du canton, où les terres sont moins fertiles, on effectue l'arpentage du lotissement, sans plus. Des lots sont réservés pour le clergé en 1833 à proximité du lac Noir[2]. Pour la première fois, la cartographie fait état de la présence de portages reliant, d'une part, le lac Noir au Petit lac Saint-François et, d'autre part, le lac Noir au lac Aylmer (figure 15).

On comprend que l'occupation du territoire est tributaire des voies de pénétration que sont la rivière Bécancour ainsi que les chemins Craig et Gosford; le fait que ces voies de circulation se situent toutes au nord du secteur à l'étude explique en partie le développement plus rapide de la portion nord du canton d'Ireland à cette époque (vers les années 1850) et le faible peuplement de la partie sud, incluant le canton de Coleraine. En effet, la rivière Bécancour :

> *« qui prend sa source dans les cantons Broughton et Leeds, se mêle avec plusieurs cours d'eau sortant d'Inverness, Halifax et Ireland, formés par plusieurs petits lacs tels que le lac à la Truite, dans le canton Ireland; […] On fait descendre par ces diverses branches de rivières une quantité considérable de pièces de bois. […] Cette rivière étant très coupée par des chutes, rapides et bas-fonds, n'est pas navigable. Cependant on prétend qu'elle peut être facilement rendue navigable au moyen de canaux peu dispendieux, depuis les chutes dans le canton d'Inverness jusqu'au lac Noir, dans le canton Coleraine, pour un espace de 51 milles »* (Caron, 1927 : 106).

2. Ces lots correspondent à ceux qui seront occupés plus tard par les églises protestante et catholique de Black Lake.

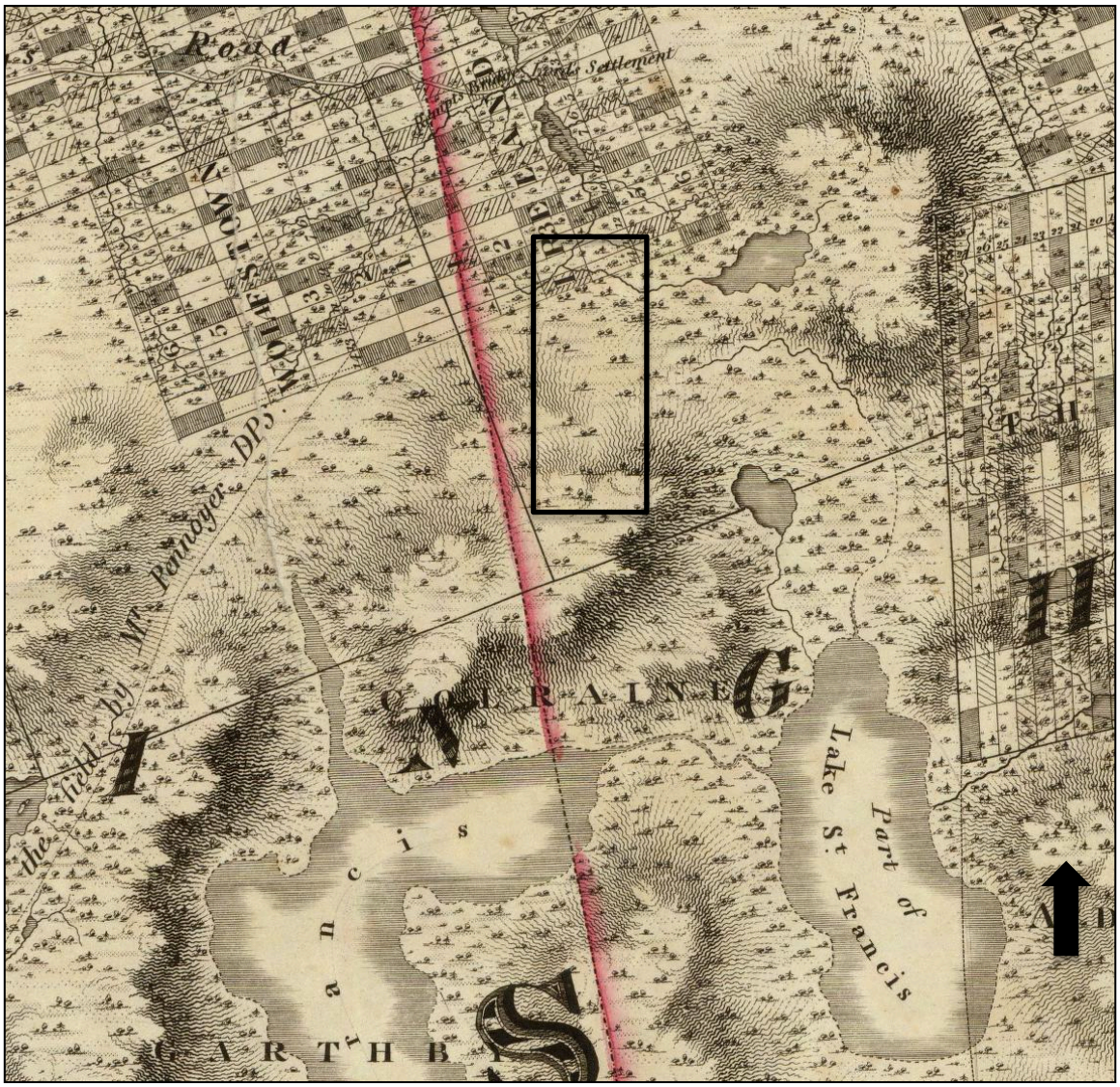


Figure 13 – Carte topographique du Bas-Canada (Bouchette, 1980-1815) (extrait) (Le rectangle noir localise le secteur à l'étude).

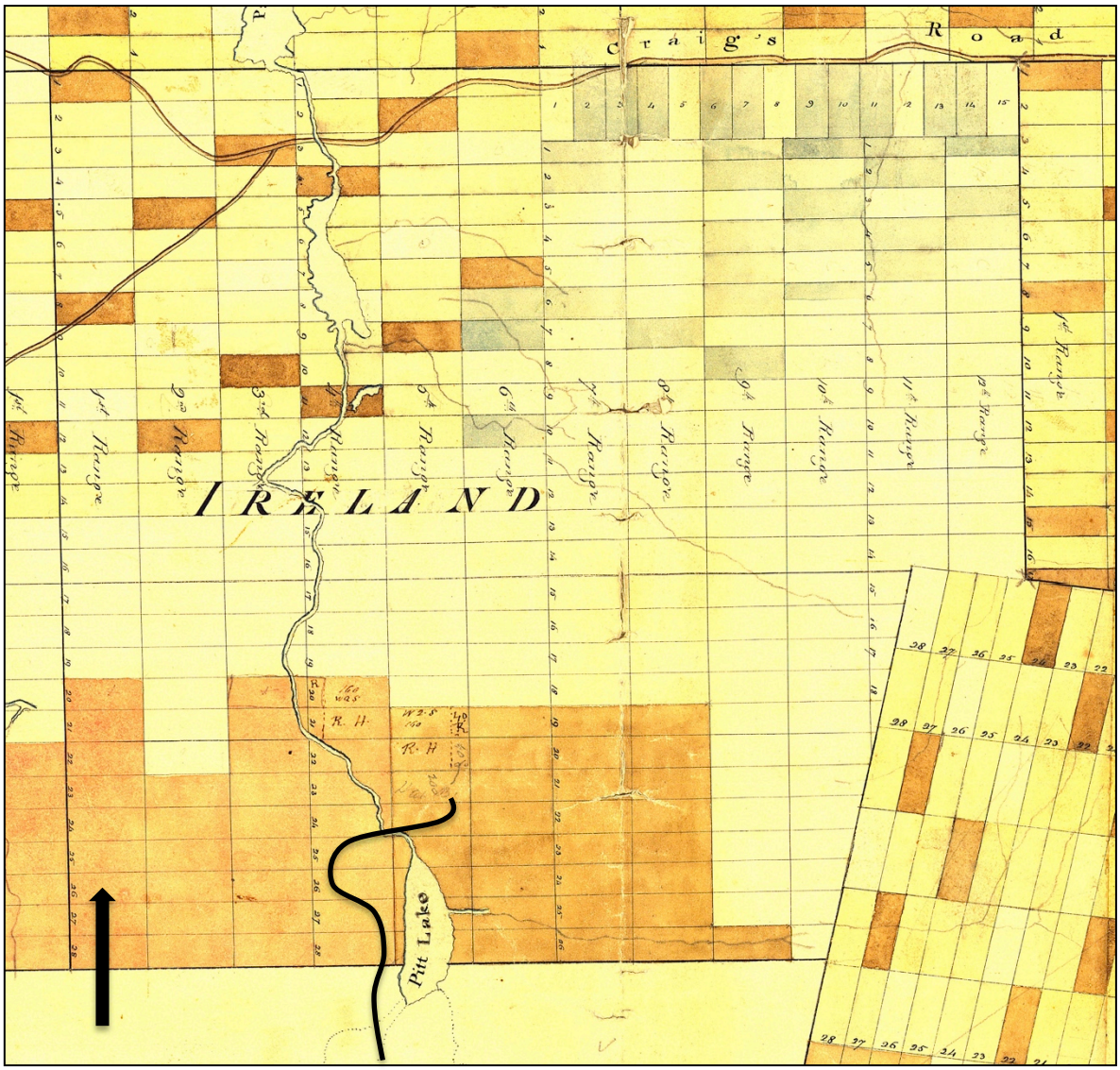


Figure 14 – Several Townships on and in the Vicinity of the Craig's and Dudswell Roads (Bouchette, 1822) (extrait) (La polyligne noire localise une partie du tracé à l'étude).

Figure 15 – Plan of a Survey of Parts of the Waters of the St. Francis and the Becancour (Russell, 1833) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude, les flèches rouges indiquent les portages).

À noter, ici, la référence à l'exploitation de la forêt. Il semble que les premiers propriétaires de ces cantons étaient plus intéressés à exploiter cette ressource qu'à faciliter l'installation de colons. Quant aux voies de pénétration terrestre, on mentionne le chemin Craig et le chemin Gosford :

> *« qui part des établissements du fleuve Saint-Laurent pour l'intérieur, longeant la rivière Beaurivage jusqu'à Saint-Giles, et traversant les cantons Leed, Ireland, Wolfstown, Ham-sud, Dudswell, Wesbury et Ascot, jusqu'à Sherbrooke, formant une longueur de 82 milles depuis Saint-Giles, où il se relie au chemin Craig. […] qui part de Saint-Giles et qui traverse les cantons Nelson, Inverness, Halifax, jusqu'à sa jonction avec le chemin Gosford, dans le canton Ireland »* (Caron, 1927 : 112).

En raison de la présence de nombreux Eurocanadiens dans la région, plus de données sont disponibles sur la présence amérindienne. En effet, autant les explorateurs que les arpenteurs y notent la présence de plusieurs Abénaquis, notamment le long de la rivière Bécancour. C'est ainsi que l'on rapporte l'existence d'un campement composé d'une cinquantaine d'Abénaquis établis sur les rives du lac à la Truite, ce dernier étant situé à proximité de la zone d'étude élargie (figure 2). Dans les décennies qui suivent, on rapporte la présence d'Abénaquis aux lacs William et Joseph, des élargissements de la rivière Bécancour situés un peu en aval du lac à la Truite. Les quelques données disponibles semblent suggérer que ces Amérindiens avaient tendance à installer leur campement sur la rive nord de ces lacs, près de leurs exutoires (Barry, 2003 : 94). À peu près à la même période, il semble qu'un ou des chasseurs hurons, notamment le chef Vincent, giboyaient le long de la Bécancour, notamment aux abords du lac Noir (Paul, 2000; Vincent, 1829).

Cela dit, la colonisation eurocanadienne soutenue à partir du début des années 1800, du fleuve Saint-Laurent jusqu'au nord du canton d'Ireland et l'exploitation des ressources naturelles, notamment la forêt, vont graduellement diminuer l'attrait de ces territoires pour les Abénaquis. Ces derniers auront alors tendance à se réfugier dans les régions les moins habitées, notamment autour du Petit lac Saint-François qui se trouve à l'intérieur de la zone d'étude élargie (Barry, 2003) (figure 2).

À cette même époque, les Abénaquis se plaignent que les terres mises à leur disposition à Bécancour ne sont plus suffisamment grandes pour assurer leur subsistance et ils en

réclament de nouvelles. Ainsi, une terre de 2 000 acres répartis autour du Petit lac Saint-François leur est accordée en 1853; elle devient l'une des premières réserves au Québec[3] (figure 16). On dit de ces Abénaquis qu'ils sont tout juste 172 âmes réparties en 30 familles. La réserve retourne officiellement dans les mains de la Couronne en 1882, bien que l'on continue à y faire référence en tant que réserve amérindienne jusque dans les années 1940.

À cette époque, un état du développement du comté de Mégantic et de ses cantons est dressé par l'agent de colonisation Stanislas Drapeau. Ses conclusions rendent compte avec précision du niveau de développement de chacun des cantons d'Ireland et de Coleraine :

> *« Ireland. Ce canton est situé entre Halifax et Coleraine. Il a fait peu de progrès durant ces dernières dix années, quoiqu'il y aient encore 25,000 acres de terre disponibles pour les besoins de la colonisation, dont 11,000 acres appartiennent à des grands propriétaires. Il existe deux lacs dans les limites du canton : le lac Noir, qui donne son nom à la rivière qui arrose la contrée, et le lac à la Truite, qui se trouve près de la jonction des chemins Craig et Gosford, dans ce canton. En 1851, la population d'Ireland était de 802 habitants, irlandais et écossais, dont 206 étaient d'origine canadienne-française; aujourd'hui le chiffre de la population ne s'élève encore qu'à 990 habitants, dont 255 sont canadiens-français. Mais pour ce qui est relatif au déboisement de la forêt, ces familles paraissent avoir progressé autant que celles d'Inverness, quoique ni l'une ni l'autre de ces paroisses n'aient fait ce qu'elles auraient pu faire dans l'œuvre du défrichement. […] Un chemin traverse le canton, qui part de Somerset et va aboutir au lac Saint-François. Le sol est généralement d'argile sablonneuse et pierreuse; le bois, surtout dans les terres hautes, est composé d'érable, de bouleau et de hêtre, et d'un mélange de pruche, d'épinette et de sapin. Il y a 7 écoles, fréquentées par 205 enfants. Il n'y a point de chapelle construite dans Ireland; les offices religieux se font dans des maisons particulières. Une partie de la population est placée sous les soins de M. le Curé de St. Jacques de Leeds; l'autre sous ceux de M. le Curé de St. Ferdinand d'Halifax. […]*

3. Fortin et Frenette, 1989.

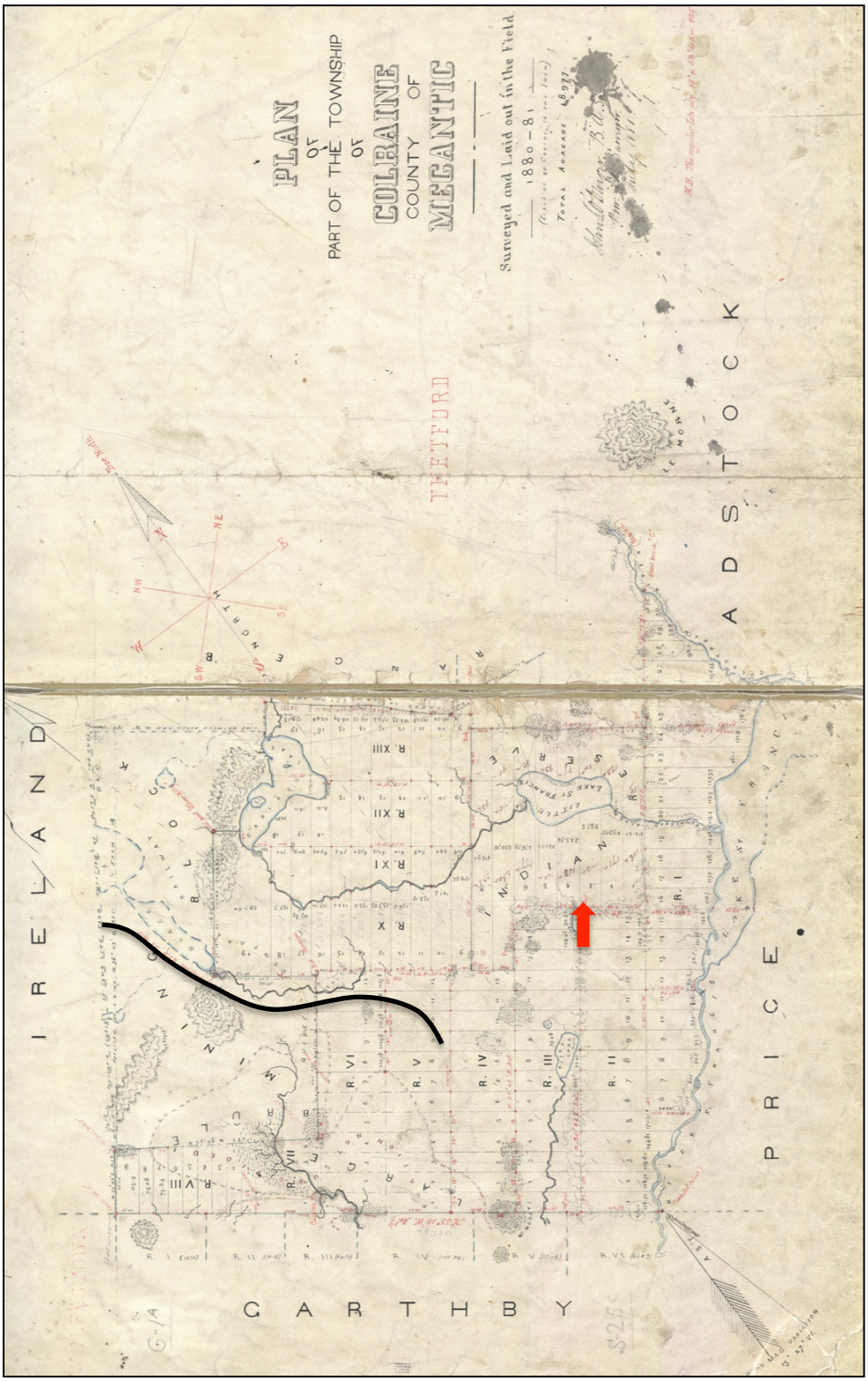


Figure 16 – Plan of Part of the Township of Coleraine (O'Byrne, 1881) (La polyligne noire localise une partie du tracé à l'étude et la flèche rouge indique la réserve amérindienne).

> *Quant au canton Coleraine, qui avoisine le lac Saint-François, et dans lequel se trouvent plusieurs lacs et rivières, il est peu habité, quoiqu'en partie arpenté. Malgré que mes informations sur ce canton soient peu développées, je comprends qu'il y a quelques établissements qui sont sous les soins de M. le Curé de St. Vital de Lambton…. »* (Drapeau, 1863 : 134-135; 140-141).

On le constate, l'occupation est plus intense dans le canton d'Ireland, bien qu'elle apparaisse encore largement limitée à la portion nord de ce canton, donc bien au-delà de la zone d'étude élargie. Dans les années 1850, ce secteur n'est toujours pas desservi par des infrastructures de transport moderne. Au voisinage du lac Noir et de la rivière Bécancour qui se déverse dans ce dernier, on remarque des zones de marécage, des sols mal drainés et quelques monts de bonne hauteur. L'activité principale qui s'y déroule est liée au commerce du bois et un certain Charles King se démarque comme un des plus importants *Lumber Baron* de la contrée[4]. Outre l'exploitation de la forêt, certains entrepreneurs commencent à s'intéresser aux richesses du sous-sol de la région. Un dénommé King y aurait même exploité une carrière.

En effet, depuis quelque temps on s'intéresse aux ressources du sous-sol où certains gisements de cuivre et de chrome ont été repérés. La compagnie des mines de Mégantic a effectué des forages dans le canton de Leeds et une compagnie canado-britannique y exploite d'ailleurs un puits d'où sont acheminés des tonneaux de cuivre vers le marché britannique. On mentionne régulièrement l'existence de filons à divers endroits dans les environs du secteur à l'étude (Drapeau, 1863 : 170-172). C'est sans doute ce qui a incité la firme Glover & Fry Co. à s'intéresser à cette région[5]. Pour sa part, la compagnie Black Lake Mining Co. possède des lots dans le canton d'Ireland et y a fait tracer un chemin pour accéder à ses installations.

C'est ainsi que toute cette activité économique aura pour conséquence l'ouverture de plusieurs chemins de colonisation. C'est à cette époque qu'une voie d'accès au lac Noir est tracée. Celle-ci débute à proximité du lac à la Truite et de la jonction des chemins Craig et

4. Ses fils vont réorienter l'entreprise dans l'exploitation du minerai d'amiante et donner naissance au village de Kingville sur le site de l'actuelle ville de Thetford Mines.

5. Deux plans d'arpentage déposés en 1864 et 1870 statuent sur les acquisitions effectuées par les commerçants de Québec Glover, Fry & Co. (BANQ, Plan figuratif des blocks de terre A et B appartenant à Messieurs Glover & Fry. O. Legendre, arpenteur 1870-03Q_E21S555SS1SSS1PC_41A). Les différents rangs et blocs apparaissent sur les figures 10 et 11.

Gosford, au lieu nommé New Ireland, puis passe entre les rangs IV et V pour atteindre le lac et de là un sentier longe la rive nord du lac et se dirige vers l'est. Un autre chemin, celui de Lambton est en voie d'être achevé par le gouvernement, il relie la voie d'accès au lac Noir au chemin de Tring. La portion sud du canton de Coleraine est accessible par le canton voisin de Wolfetown (Bignell, 1865).

### 3.2.3 La Confédération canadienne

C'est avec l'exploitation des gisements d'amiante, mis au jour en 1876, que la zone d'étude connaît un premier essor. Une population nombreuse et industrieuse s'y installe et le paysage environnant s'en trouve modifié sensiblement[6].

Afin de desservir la population locale de cultivateurs-forestiers, la mission de Saint-Alphonse est créée en 1876 et assurée par le curé de Saint-Adrien d'Ireland, une paroisse fondée la même année et regroupant la partie nord du canton d'Ireland[7]. Un colon de l'endroit, Joseph Fecteau, découvre la fameuse pierre d'amiante sur une terre du cinquième rang du canton de Thetford. Le commerçant de bois Peter Ward fait analyser la pierre et y reconnait ses propriétés commerciales[8]. Cette découverte va bouleverser l'occupation du territoire surtout que :

> *« L'amiante ne se trouve pas seulement à quelques pieds du sol, mais il faut creuser dans le roc, et ce n'est qu'à partir d'une certaine profondeur qu'il se fait plus beau et qu'on le trouve en plus grande quantité. C'est ainsi que les puits creusés aujourd'hui ont atteint une profondeur d'au-delà de deux cents pieds avec une ouverture de plusieurs centaines de pieds de diamètre. L'on y descend par des échelles en attendant l'ouverture prochaine de tunnels »* (Legendre, 1910 : 12).

Dès 1877, quatre entreprises, dont celle de Ward, font l'acquisition de terres dans les environs et commencent l'exploitation d'un gisement sur le lot 27 du rang V du canton de Thetford. Andrew, William et John Johnson s'établissent tout près dans le rang VI. La firme Bell Asbestos Co. acquiert, en 1888, la moitié des propriétés de Peter Ward cédée à la

6. On était au courant de l'existence de l'amiante et de ses propriétés, mais les quelques gisements connus se trouvaient dans les comtés de Stanstead et de Kamouraska (Taché, 1855 : 60).
7. L'érection canonique de la paroisse se fait en 1906.
8. Peter Ward est le premier à acheter des droits miniers en 1877.

Boston Asbestos Packing Co. et les frères James et William King ajoutent des terrains miniers des rangs V et VI aux propriétés forestières qu'ils ont acquises de la succession de Charles King[9] (Legendre, 1910 : 14).

Les débuts de l'exploitation demeurent modestes, surtout qu'il faut transporter le minerai par voie terrestre jusqu'au dépôt du chemin de fer du Grand Tronc à Sainte-Sophie afin de se rendre à Lévis. La construction du chemin de fer Quebec Central Railway en 1879 va éliminer cette contrainte et offrir de nouvelles perspectives de développement (figure 17). Cette voie ferrée longe la rivière Thetford, où se développe le village de Kingville, se dirige vers le lac Noir et bifurque au sud-ouest pour entrer dans le canton de Coleraine; elle poursuit ensuite sa route vers le lac Aylmer. Bientôt, on acquiert des lots le long de son parcours et de nouveaux gisements sont mis en exploitation malgré la sécheresse de 1881 et le vaste incendie qui dévaste la voie ferrée et les monts du canton de Coleraine.

Cet incendie a des conséquences déterminantes sur l'avenir de la région puisqu'en dégageant le sol de sa couverture forestière, il permet la découverte d'un riche gisement d'amiante dans le bloc A et sur les lots 27 et 28 du rang XIII du canton de Coleraine. Rappelons que la firme Glover & Fry avait acquis ces terrains en 1864 et que ceux-ci étaient décrits, en 1870, comme des *Mining Blocs*. Des portions de ces lots avaient été cédées à Charles Lyonnais alors que d'autres avaient été acquises en 1874 par Clément Arthur Dansereau, l'éditeur de *La Minerve*. Ses propriétés sont cédées à la Banque Jacques-Cartier l'année suivante et cette dernière met sur pied la Coleraine Mining Co., qui voit à l'exploitation des gisements Minerve et Eureka. De leurs côtés, des industriels achètent des droits de mine et forment la compagnie Irvin & Hopper, qui exploite un premier gisement d'amiante près du lac Noir en 1882 (Fortier, 1983 : 39-40). D'autres entreprises suivent, certaines étant déjà établies dans le canton de Thetford. Quelques-unes fusionnent avec la firme Irvin & Hopper en 1886 pour former l'Anglo-Canadian Asbestos Co.

9. Charles King et, auparavant, Henry King avaient été en affaires avec Hance Denaston Breakey de Chaudière Mills. Il est possible qu'il y ait eu un lien de parenté entre les frères King et Charles King décédé en 1878.

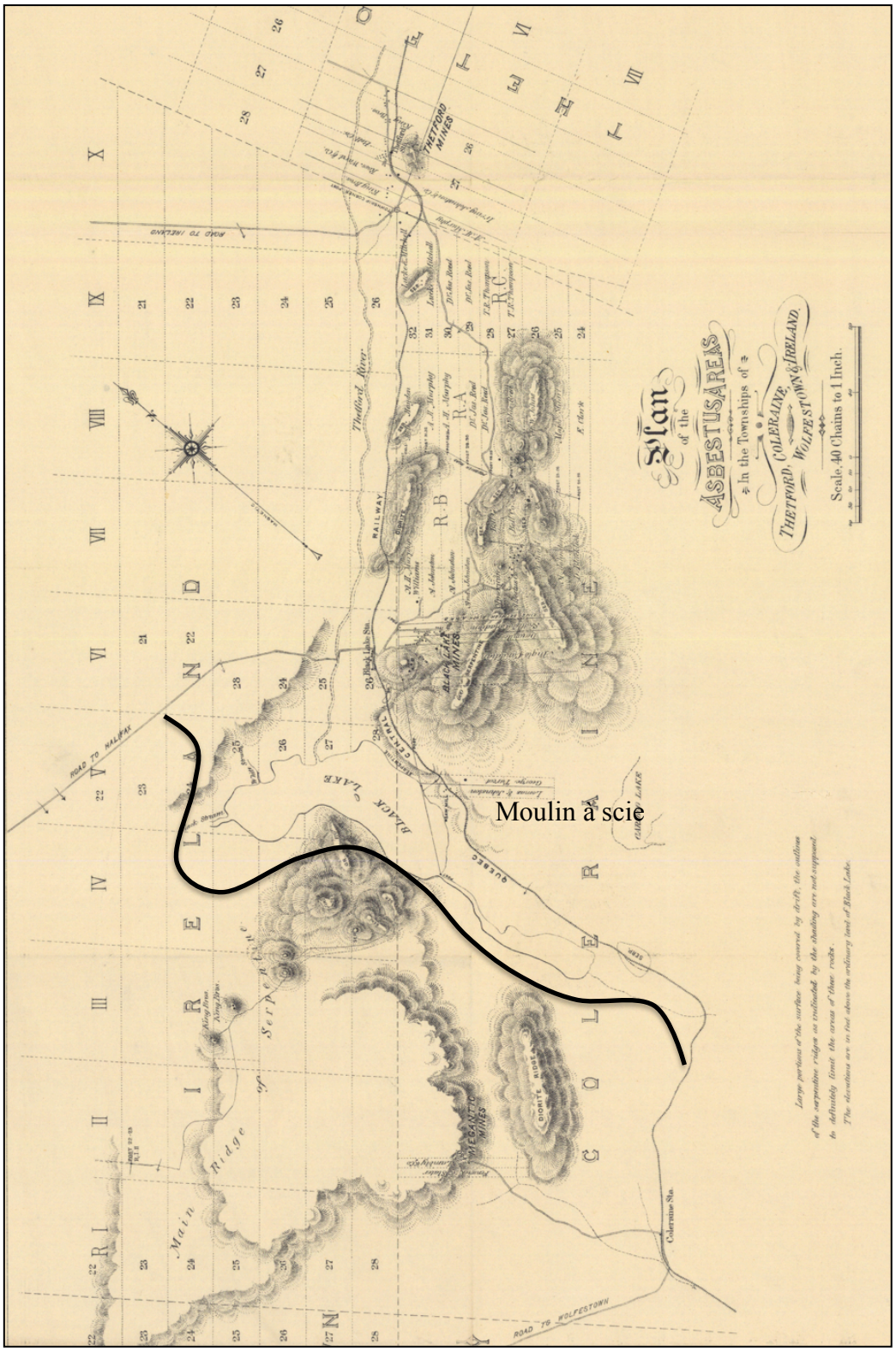


Figure 17 – Plan of the Asbestus Areas (Ells et Giroux, 1890) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude).

De nombreux ouvriers sont attirés par les perspectives d'emploi dans la région. C'est ainsi qu'ils quittent leurs paroisses et leurs terres environnantes pour s'établir autour des mines. Deux noyaux villageois prennent forme : le village Hopper et le village d'En-Bas. Le village naissant de Black Lake prend naissance à proximité de la station ferroviaire Desjardins[10] et une autre station est envisagée à l'endroit où la voie ferrée rencontre la rivière Coleraine; on prévoit d'ailleurs l'implantation d'un village à ce dernier endroit.

À l'ouest du lac Noir, la King Brothers, qui possède les lots 28, 27, 26 et 25 des rangs II, III, IV, V et VI du canton d'Ireland, entreprend l'exploitation d'une mine d'amiante au pied du mont King. L'établissement fonctionne de façon sporadique pendant près de trois décennies. La fin de la Première Guerre mondiale et la demande accrue des produits d'amiante favorisent une reprise des activités et entraînent l'implantation du village minier de Vimy Ridge (Fortier, 1983 : 325).

La plupart des gisements connus se trouvent cependant dans le cœur du mont Quarry à l'est du lac Noir, ce qui explique le développement accéléré des quartiers d'habitation dans ce secteur. En plus du village Hopper, un hameau se forme au voisinage de la carrière de la Johnson's Asbestos Co. Plus au sud, un nouveau quartier d'ouvriers prend le nom de Crabtree et sera associé aux activités de l'American Asbestos, de la Union Asbestos et enfin, de la Black Lake Consolidated Asbestos Co. De riches gisements de chromite, une variété de la serpentine nommée chrysotile, sont mis au jour en 1894; cette découverte est faite par le nommé François Provençal dans une colline qui portera dorénavant son nom. La liste des exploitants miniers répertoriés en 1890 dans les environs du lac Noir, dont plusieurs apparaissent à la figure 18 apparaît ci-dessous. Certains de ces gisements miniers se trouvent dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci :

- American Asbestos Co. sur les lots 26 et 27 du rang B;
- Scottish Canadian Co., Dauville et Anglo-Canadian Co. sur les sites de Black Lake Mining;
- King Brothers dans les collines King;
- Fenwich & Slater avec Lambly & Co. sur les sites de Megantic Mines de la colline Kerr.

10. La station Desjardins a été nommée ainsi en l'honneur du président de la Banque Jacques-Cartier.

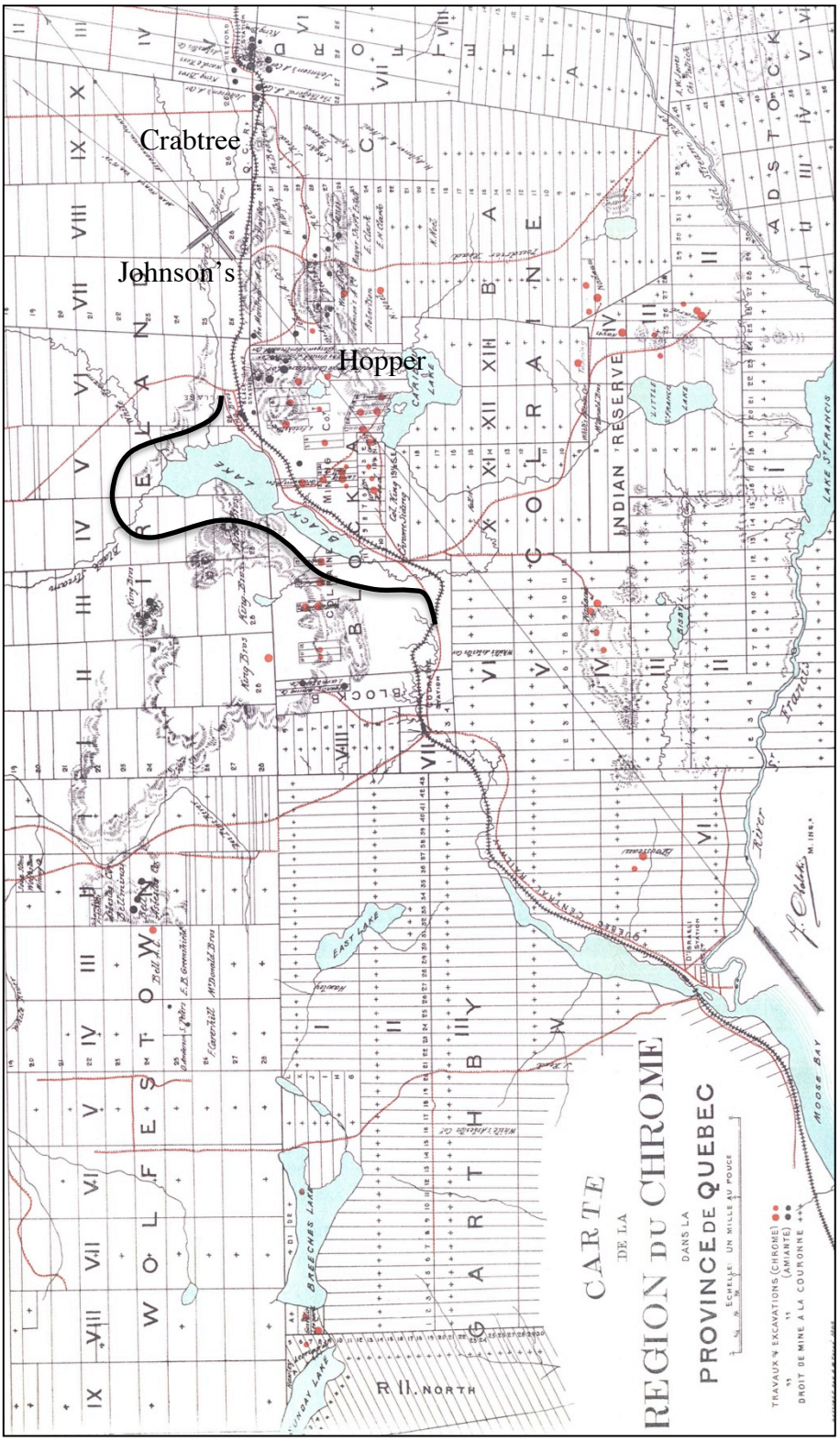


Figure 18 – Carte de la région du chrome (Obalski, 1898) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude)

De leur côté, les frères King font don, en 1892, d'emplacements sur les lots 25 et 26 du rang VI du canton d'Ireland pour la construction de temples destinés aux communautés anglicane et catholique (Fortier, 1986 : 478-480). L'église St. Peter est érigée à la hauteur du village Hopper, alors que l'on construit l'église catholique Saint-Désiré dans la montée au nord de la rivière Thetford[11].

Le chemin pour se rendre du village de Black Lake à Kingville (Thetford Mines) passe toujours, en 1890, par les hauteurs des trois hameaux miniers Hopper, Johnson's et Crabtree (figure 18). Un chemin secondaire est tracé dans les années suivantes le long du parcours de la rivière Thetford. Un autre chemin, parallèle cette fois à la voie ferrée, va permettre de réunir le village de Black Lake à la station de Coleraine en suivant la rive est du lac Noir. La construction de ce chemin est achevée au début des années 1900. En raison de sa population grandissante, qui est attirée par les perspectives d'emplois à la mine, Black Lake devient une municipalité de village en 1906.

En 1906, on dénombre sept compagnies minières en activité à Black Lake :

- La compagnie Union Asbestos Co., fondée en 1889, et ses 100 employés au village de Crabtree; elle occupe les anciens sites de l'American Asbestos Co.;
- La firme Johnson's Asbestos Co., qui a mis en exploitation, en 1894, sa propriété sur le lot 29 du rang B;
- La compagnie Glasgow & Montreal Asbestos Co., qui a repris la vieille mine de Charles Lyonnais qui avait été cédée à la Scottish Canadian Co.;
- L'entreprise Manhattan Asbestos Co., fondée en 1901, qui occupe l'ancienne propriété de L. J. Frechette et de Dauville et qui fait 370 pieds de largeur;
- La firme Standard Asbestos, qui possède les 325 acres du bloc A achetés de l'Anglo Canadian Co. et qui a été présente sur les lieux de 1890 à 1895. C'est le premier site d'exploitation de l'ancienne firme Irvin et Hopper;
- La compagnie American Asbestos Co., fondée en 1889, qui occupe l'ancienne propriété de W. Murphy sur les lots 32 des rangs B et A; elle embauche de 200 à 500 ouvriers logés pour la plupart rue Saint-Patrick;

11. Le curé de Saint-Adrien d'Ireland était en mission depuis 1884 dans cette communauté catholique.

- l'entreprise Syracuse Asbestos Co., qui est située sur les lots 27, 28 et 29 du rang A acquis du docteur Reed (Fortier, 1983 : 72-74).

Mentionnons également la Black Lake Asbestos and Chrome, qui possède la majeure partie des blocs A et B, ainsi que la firme des frères King.

C'est dans l'objectif de rationaliser les activités des entreprises qui parfois se côtoient sur les mêmes gisements que l'on procède à deux fusions majeures en 1909. La première réunit les firmes Union Asbestos Co., Southwalk, Imperial et Black Lake Asbestos and Chrome Co. pour former la Black Lake Consolidated Asbestos Co. La deuxième touche les firmes King Beaver, Fraser (Scottish Canadian) et Bennett-Martin de Thetford Mines, et la British Canadian, la Dominion et la Standard Asbestos Co. de Black Lake, qui deviennent l'Amalgamated Asbestos Co.[12] (Fortier, 1983 : 93-94).

Au village de Black Lake, la vigueur économique engendrée par les mines amène l'ouverture de rues qui s'ajoutent à l'unique rue Saint-Désiré et, par le fait même, la construction de nombreuses résidences et l'apparition d'édifices abritant des commerces et des services. Certaines résidences sont la propriété de compagnies. Comme l'église catholique Saint-Désiré a été construite dans la montée au nord de la rivière Thetford, le village poursuit son expansion de ce côté. On y trouve également un couvent. Pour rendre compte de cette réalité, le village obtient le statut de ville en 1908. Une population de 3 500 personnes habite les lieux en 1910 (figure 19).

Black Lake n'attire pas seulement les ouvriers venant des régions environnantes; on remarque de plus en plus de travailleurs qui proviennent de pays d'Europe; des familles originaires d'Ukraine viennent d'ailleurs s'établir à Black Lake. L'origine de ces populations et les différentes confessions religieuses font que la paroisse catholique de Saint-Désiré du lac Noir regroupe tout au plus 2 550 paroissiens à l'aube de la Première Guerre mondiale.

> *« Lac Noir-(St-Désiré) Dans le comté de Mégantic. Archidiocèse de Québec. La paroisse est comprise dans les cantons Coleraine et Irelande. Elle est située sur le chemin de fer du Québec Central. La paroisse de St-Désiré a été fondée en 1890. La*

12. La compagnie Amalgamated devient, en 1912, l'entreprise Asbestos Corporation of Canada.

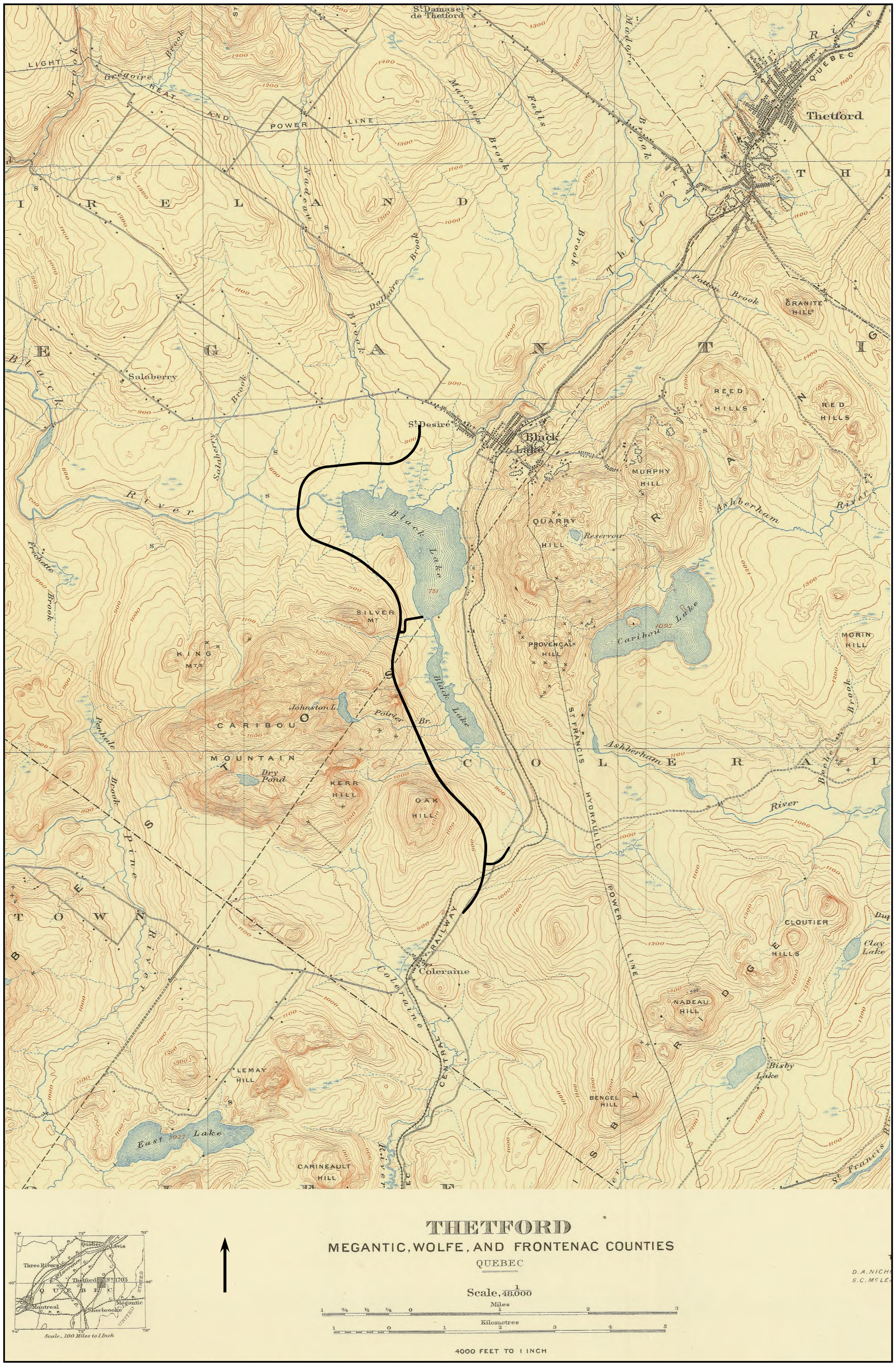


Figure 19 – Thetford (Department of Mines, Geological Survey, 1919) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude).

*première mission du Lac Noir fut desservie par M. l'abbé Joseph Alphonse D'Auteuil, curé de St-Alphonse de Thetford, de 1884 à 1891. L'ancien et premier curé fut M. Pierre Ouellet, 1891-1899. Le curé actuel est M. l'abbé J.-F. Gagnon. Au point de vue agricole, les cadres de cette paroisse sont à peu près remplis; mais l'industrie et le commerce ont un beau champ d'exploitation à St-Désiré. La population est de 2,550 âmes. La valeur de la propriété imposable est de 710,940 $. Le nombre d'acres de terre évalués est de 1,360. La paroisse possède une église construite en 1892, un couvent des Sœurs de la Charité, six écoles fréquentées par 180 enfants, dix magasins, trois moulins à scies, trois compagnies minières exploitant des mines d'amiante. On demande l'établissement de nouvelles industries »* (Magnan, 1913 : 170).

À cette époque, le village de Coleraine, dont on a dressé les plans de lotissement en 1885, apparaît toujours limité aux abords de la station de train de la ligne du Quebec Central Railway. Le territoire du canton de Coleraine fait partie de la municipalité de Saint-Désiré-du-Lac-Noir créée en 1891 avec son église à Black Lake. On assiste à la formation d'une première agglomération autour d'un magasin général et d'un service hôtelier à partir de 1886. Le hameau, qui est plus un lieu-dit, se développe de telle sorte qu'il prend le nom de Saint-Joseph de Coleraine en 1908 (figure 19).

*« Saint-Joseph-de-Coleraine. (B. de P. "Coleraine") Comté de Mégantic. Diocèse de Québec. Les premiers établissements de cette localité se firent en 1915, lors de l'ouverture des mines d'amiante. Un curé y réside depuis 1917, date de l'ouverture des registres de la paroisse. Le territoire de cette paroisse comprend l'ancienne municipalité de Saint-Désiré-du-Lac-Noir, dans laquelle se trouve une partie du canton de Coleraine. Le nom de la municipalité de Saint-Désiré-du-Lac-Noir a été changé en celui de Saint-Joseph-de-Coleraine le 27 octobre 1908.[…] Le village est situé sur le parcours du chemin de fer Québec Central. Le canton de Coleraine, érigé le 20 décembre 1864, a été ainsi dénommé d'après une ville de ce nom dans le comté de Londonderry, en Irlande. Le nom de saint Joseph fut donné comme titulaire de la paroisse pour rappeler le choix de ce grand saint comme premier patron de la Nouvelle-France, en 1624. Pop. 660 »* (Magnan, 1925 : 494).

La paroisse de Saint-Désiré-du-Lac-Noir compte à la même époque 3 552 âmes.

*« Saint-Désiré-du-Lac-Noir. (B. de P. "Black Lake.") Comté de Mégantic. Diocèse de Québec. Une mission fut fondée en cet endroit en 1884, à l'ouverture des mines d'amiante. Elle fut desservie par le curé de Saint-Alphonse-de-Thetford de 1884 à 1891, date de la nomination du premier curé résidant. Les registres de la paroisse s'ouvrent en l'année 1890. Érection canonique : 23 août 1924. Le territoire de la paroisse de Saint-Désiré-de-Lac-Noir, détaché de la municipalité d'Irelande, comprend une partie des cantons de Coleraine et d'Irelande. […] La municipalité de la paroisse de Saint-Désiré-du-Lac-Noir a été érigée en vertu du Code municipal, le*

> *11 novembre 1891. La municipalité du village de Black Lake a été érigée le 19 novembre 1906 […] La ville de Black Lake a été incorporée […] le 8 avril 1908. Le lac Noir, qui a deux mille de longueur par un mille de largeur, est entouré de montagnes et celles-ci étaient si bien boisées qu'elles projetaient leur ombrage sur les eaux profondes du lac et les rendaient presque noires. D'où le nom de lac Noir que nos compatriotes ont traduit : " Black Lake". La paroisse a été mise sous le patronage de saint Désiré en l'honneur de M. l'abbé Désiré Jobin premier missionnaire. Pop. 5,552. »* (Magnan, 1925 : 318).

Vers la fin de la Première Guerre mondiale s'amorce, on l'a dit, une reprise des activités d'exploitation sur les anciens et sur de nouveaux gisements. La firme Bennett-Martin Asbestos Co. remet alors en activité les carrières de la King Brothers et implante le hameau minier de Vimy Ridge en 1917; on y construit un moulin à scie au sud-est du lac Noir (figure 17). Afin de faciliter le transport du minerai, on aménage un embranchement de voie ferrée (Mining Railway) qui part de la station de Coleraine et atteint Vimy Ridge en contournant par l'ouest le mont Caribou (figure 19). Ce hameau est également accessible par un chemin qui suit à peu près le même trajet. Le chemin de mine est prolongé au-delà de Vimy Ridge pour atteindre la Edith Mine de Silver Mountain et déborder vers le lac Noir[13]. Le village minier de Vimy Ridge est fusionné avec Coleraine en 1931. C'est à partir des années 1920 que des bâtiments sont construits à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (figure 20).

L'accroissement de l'exploitation des gisements du mont Quarry force le relocalisation de certaines installations, le déménagement de quelques édifices et la disparition du village Hopper. L'église St. Peter est démolie en 1930 (Fortier, 1986 : 480).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en 1946, la firme Asbestos Corporation, qui a acquis les installations de Vimy Ridge, effectue des forages exploratoires dans le secteur. À la suite de résultats démontrant la grande qualité des gisements ayant une teneur en chrysolite, on entreprend la mise en exploitation de la mine Normandie avec la construction, au début des années 1950, d'une usine de traitement de 6 370 tonnes par jour. La production débute en 1955.

13. Cette portion de chemin sera connue comme le chemin des Mineurs.

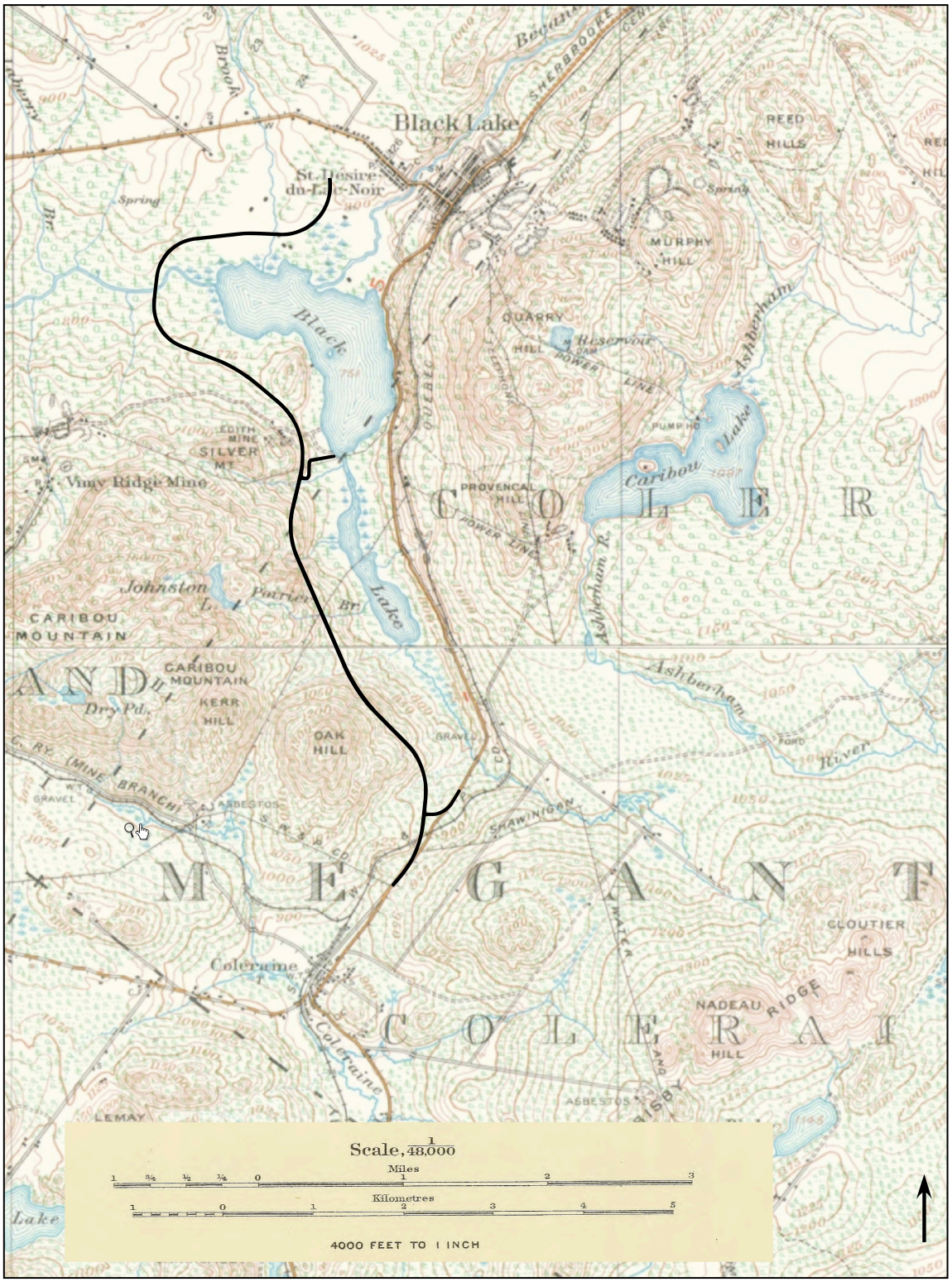


Figure 20 – Cartes topographiques 21L03 (1927) et 21E14 (1931) (DMD – SNRC, échelle 1 : 50 000) (extrait) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude)

À la même période, l'entreprise United Asbestos Co. découvre le fort potentiel minier du fond du lac Noir à la suite de forages effectués à la fin des années 1940. Elle met donc en place, par l'entremise de sa maison-mère, l'American Smelting and Refining Co., la compagnie Lake Asbestos of Quebec Ltd, qui verra à mettre en valeur ce potentiel. On devra donc procéder au dragage du lac et à l'assèchement du lieu. Les opérations de dragage débutent en 1955; la grue hydraulique « fleur de lys » est en marche jusqu'en 1959 et les travaux connexes transforment sensiblement le paysage sur une grande étendue (Fortier, 1983 : 162-163). On doit même déménager la route n$^{o}$ 1 et la voie ferrée qui longe le lac.

> *« Black-Lake. Black-Lake est situé à quelques milles seulement au sud-ouest de Thetford. La ville a connu la prospérité entre 1920 et 1930 et sa population se chiffrait alors à près de 3,000 habitants. Au recensement de 1951, sa population n'était plus que de 2,167, mais voici qu'en 1956 le chiffre de population atteignait déjà 3,685. Des gisements importants, évalués à plus de 50,000,000 de tonnes d'une teneur moyenne de 7,0 %, ont été récemment découverts sous les eaux du lac Noir et Black-Lake retrouvera bientôt son ancienne prospérité. Avant que l'exploitation fût possible au moyen d'excavation à ciel ouvert, il a fallu enlever 30 millions de verges cubes (23 millions de mètres cubes) de glaise, de sable, de graviers et de débris glaciaires recouverts de 50 pieds d'eau en moyenne. La boue fut extraite par dragage hydraulique et pompée jusqu'au bassin approprié de déposition situé à trois milles du lac.* ***Le cours de toutes les rivières qui se déversaient dans le lac a dû être détourné et des barrages ont été construits pour retenir les eaux qui se dirigent maintenant vers un nouveau lac artificiel sur le site du petit lac à la Truite. Le chemin de fer et la route nationale se sont réinstallés à un mille et demi environ de leur ancien site.*** *La Lake Asbestos of Quebec, subsidiaire de l'American Smelting and Refining Co., a terminé la construction d'un moulin dont la capacité de traitement est de 4,500 tonnes par jour. L'exploitation vient de commencer. Black-Lake, qui possède déjà trois mines, deviendra ainsi un grand centre producteur de la région de Thetford »* (Grenier, 1959 : 337-338).

C'est ainsi que tout le rivage nord du lac Noir, de même que les portions en amont des rivières Thetford, Blanche et Bécancour, ont été transformées radicalement au point où tout ce qui était naturel à l'époque est aujourd'hui à peu près disparu. De même, la plupart des petites explorations minières artisanales qui étaient en activité dans la région ont été détruites à la suite de l'expansion géographique phénoménale des mines dans les années 1950. Celle-ci est en grande partie due à l'utilisation de la machinerie lourde.

# 4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

## 4.1 Le bilan des connaissances et la détermination des zones de potentiel

### 4.1.1 Le bilan des connaissances

À ce jour, une seule étude de potentiel archéologique a été effectuée pour un territoire localisé à l'intérieur de la zone d'étude élargie. Elle a été produite dans le cadre du projet éolien des Moulins (Pintal, 2008).

À l'intérieur de cette même zone, trois inventaires archéologiques ont été faits jusqu'à présent (MCCCF, 2011a et b). Toutes ces interventions ont été menées dans le cadre de projets d'amélioration du réseau routier coordonnés par le ministère des Transports du Québec (Chrétien, 1997; Patrimoine Experts, 1999; Pintal, 1998b) (figure 21). À proximité de la zone, un autre inventaire a été fait pour le MTQ (Laliberté, 1993), tandis qu'une prospection des berges du lac Saint-François a été effectuée dans le cadre d'un programme d'acquisition de connaissances (Morin, 1976). Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur de la zone d'étude élargie. Les sites les plus près se situent autour du lac Saint-François à plus de 5 km au sud de la zone d'étude (MCCCF, 2011a; Morin, 1976).

### 4.1.2 La détermination du potentiel archéologique

L'absence de données relatives à l'occupation amérindienne préhistorique impose le recours à des paramètres génériques de potentiel, tels ceux qui apparaissent au tableau I. Dans le cadre de cette étude, seules les zones répondant aux critères de potentiel fort et moyen, sans discrimination, ont été retenues. On tiendra compte également de la possibilité que le niveau du lac Noir ait été un peu plus élevé dans les premiers millénaires suivant la déglaciation et, par le fait même, que des campements anciens soient juchés sur d'anciens rebords de terrasses éloignées des rivages actuels. Cela dit, il importe de rappeler que les plus anciens sites connus en Estrie ne se trouvent que de 5 à 15 m au-dessus des plans d'eau avoisinants. Par conséquent, le potentiel archéologique des très hautes terrasses éloignées des plans d'eau de l'hinterland apparaît peu élevé.

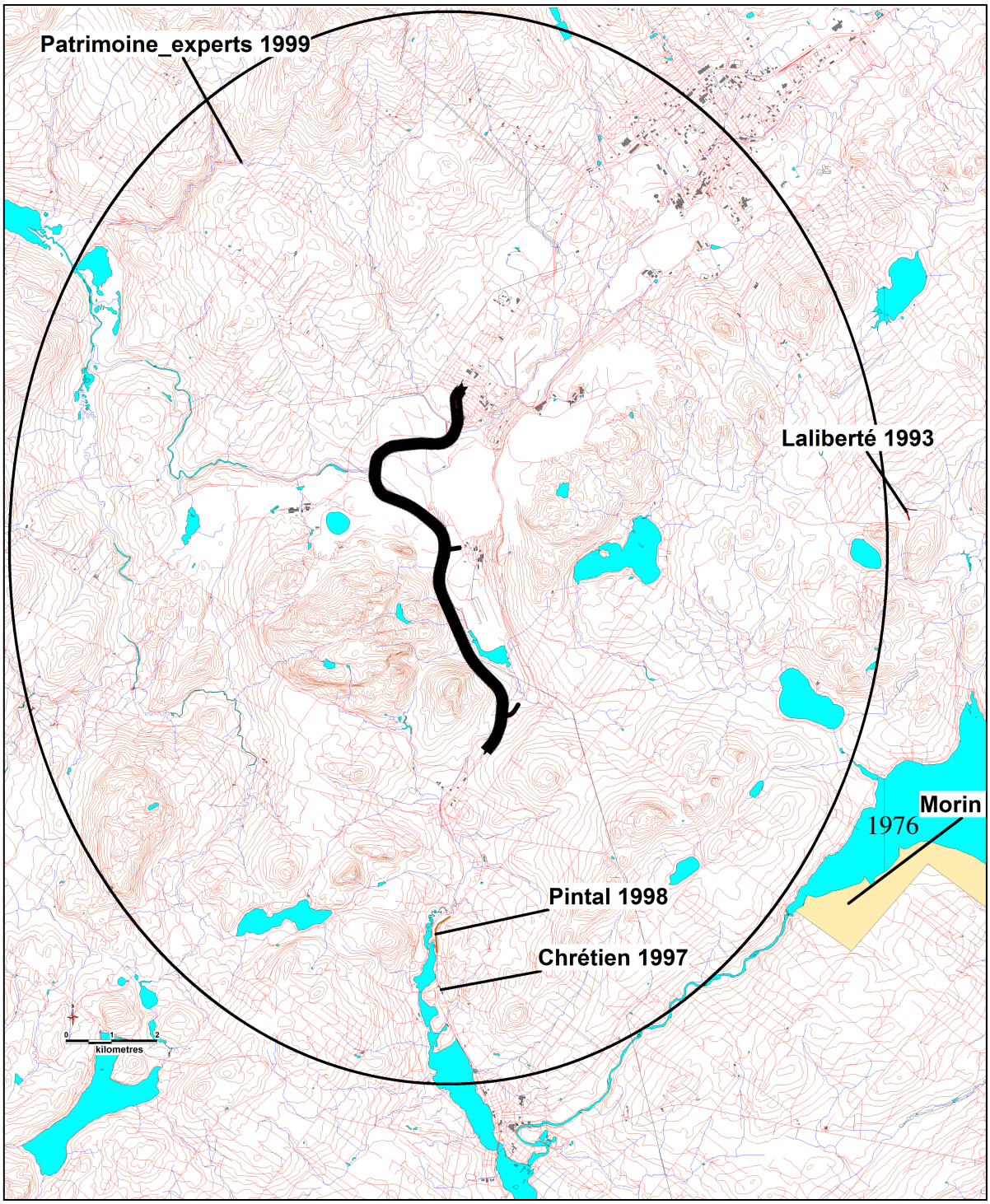


Figure 21 – Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation de la zone d'étude élargie (ovale noir) et inventaires réalisés antérieurement (fonds de carte SNRC, 21L03 et 21E14, échelle 1 : 50 000) (Sources MCCCF 2011a [extrait]) (La polyligne noire localise le tracé à l'étude)

En ce qui concerne l'occupation amérindienne historique, il a été démontré que la rivière Bécancour représentait une des voies de circulation privilégiées des Abénaquis. De même, on sait que ces derniers s'installaient autour des lacs Joseph, William, à la Truite et Petit lac Saint-François au XIX$^{e}$ siècle. Tous ces lacs, en raison de leur position géographique, sont similaires au lac Noir; il est donc fort probable que les Abénaquis aient fréquenté ce dernier à maintes reprises, tout comme le chef Wendat/Huron Nicholas Vincent, à au moins une occasion.

Les rares données relatives aux modes d'établissement des Abénaquis indiquent que ces derniers favorisaient les rives des lacs pour établir leur campement, notamment la limite nord près des exutoires. Il est utile de rappeler ici que la rive nord du lac Noir a été entièrement remodelée dans les années 1950, y compris le lit actuel de la rivière Bécancour-Thetford, qui correspond aujourd'hui à un canal de dérivation des eaux.

Une carte datant de 1833 localise quelques portages à l'intérieur de la zone d'étude élargie (figure 22). Ces portages relient, d'une part, le lac Noir au lac Aylmer au sud et, d'autre part, le lac Noir aux lacs Caribou et Petit lac Saint-François qui, lui, donne sur le lac Saint-François. Au début des années 1830, très peu d'Eurocanadiens vivaient dans les environs, bien que certains y exploitaient la forêt. Dans l'état actuel des connaissances, on considère que ces portages sont d'origine amérindienne, même s'ils ont pu être fréquentés par des forestiers.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadien, peu de données permettent de l'évaluer avant les années 1850-1860, si ce n'est la présence possible de quelques traiteurs et forestiers. Après cet intervalle, le secteur à l'étude prend part au développement économique régional; des routes y sont aménagées et des colons commencent à s'installer dans la zone d'étude élargie, mais pas encore à proximité du secteur à l'étude. Le développement de la zone d'étude repose sur l'utilisation des richesses minérales du sous-sol vers la fin des années 1880, principalement à la suite de la construction du chemin de fer. De petites mines entrent alors en activité et des prospecteurs s'activent sur les sommets des collines avoisinantes, où le minerai affleure. Des dizaines de ces mines seront exploitées dans les décennies suivantes, certaines étant localisées à proximité du secteur à l'étude (figure 22).

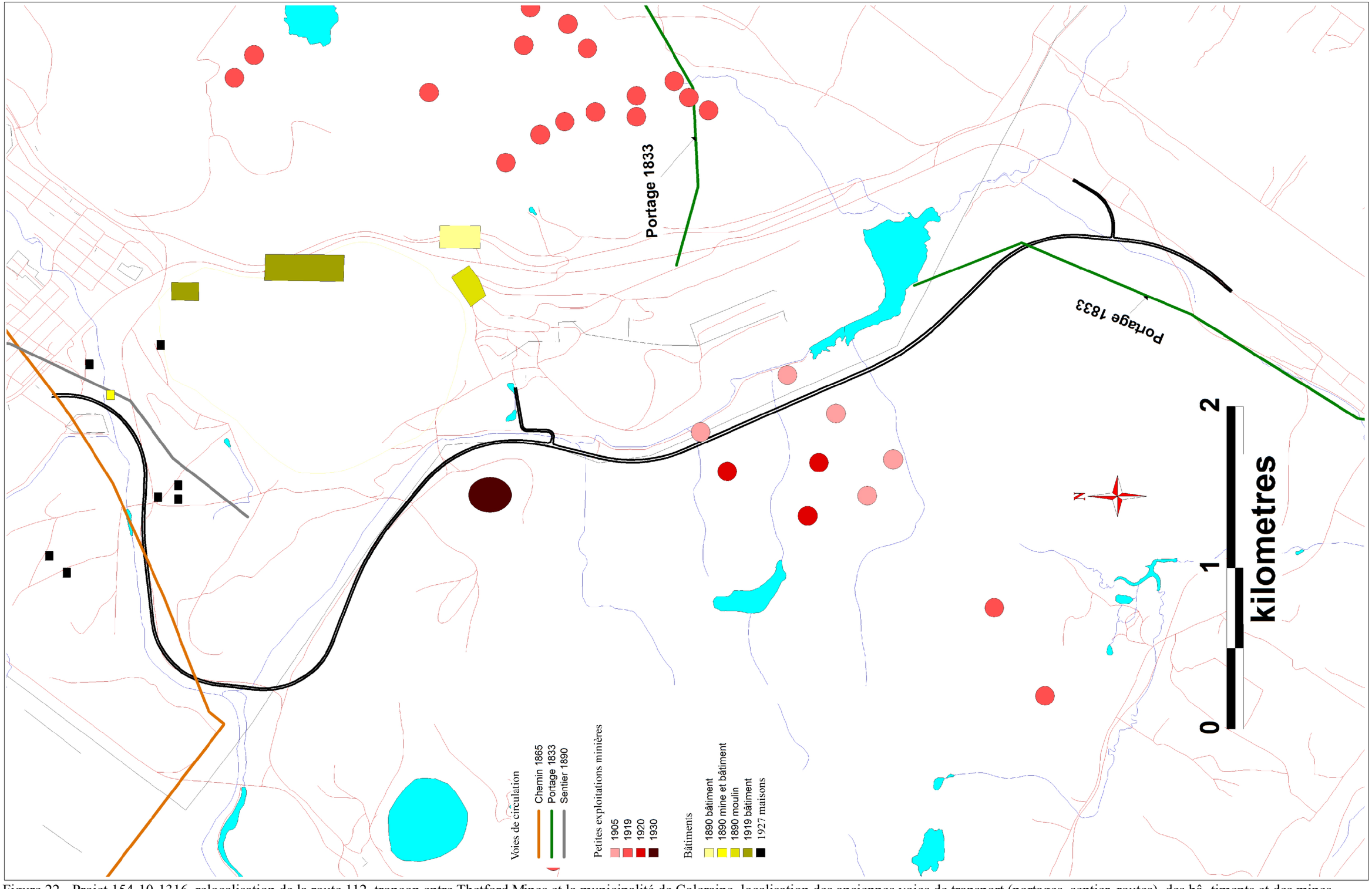


Figure 22 - Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation des anciennes voies de transport (portages, sentier, routes), des bâ timents et des mines répertoriés dans le secteur à l' étude ou à proximité de celui-ci (1833-1930) (fonds de carte SNRC 21L03 et 21E14, échelle 1 : 50 000)

Malheureusement, la consolidation de ces gisements au sein de grandes entreprises, suivie de leur exploitation industrielle, a fait en sorte que la plupart de ces mines ont été détruites à partir des années 1950.

L'inspection visuelle des lieux a permis d'évaluer l'état de conservation des terrains. Au cours de cette prospection, le secteur concerné a été divisé en cinq zones qui ont fait l'objet d'une couverture photographique (annexe 1) :

- Zone 1 : du chainage 9+500 au chainage 10+200;
- Zone 2 : du chainage 7+500 au chainage 9+500;
- Zone 3 : voie d'accès à la mine;
- Zone 4 : du chainage 2+600 au chainage 7+500;
- Zone 5 : du chainage 0+000 au chainage 2+600, incluant la voie d'accès à la route 112.

Ainsi, la détermination des zones de potentiel se base sur :

- la configuration des lieux (topographie et topologie);
- la nature des sols (drainage);
- le réseau hydrique :
- la compilation des données historiques;
- l'inspection visuelle du secteur à l'étude.

La cartographie des zones de potentiel repose sur les principes suivants :

- Toutes les informations historiques qui ont été recueillies au cours de cette recherche et qui se rapportaient au secteur à l'étude ont été cartographiées.

- Le potentiel du territoire est plus élevé quand :
    - il y a des lacs importants et des rivières (hydrographie primaire et secondaire);
    - il y a des axes de circulation (rivières, portages, etc.);
    - les dépôts de surface sont propices à la présence d'un établissement (sable et gravier en premier, et till en second);
    - la topographie est relativement plane (référence : courbes à tous les mètres);
    - les résultats de l'inspection visuelle ont démontré que les terrains étaient intacts, bien drainés et relativement plats.

Si ces zones sont plus susceptibles de receler des sites archéologiques, on considère que le potentiel d'occupation de certaines autres est faible. Ces dernières zones n'ont donc pas été retenues :

- Les zones correspondant au réseau hydrique tertiaire (extrémités de petits ruisseaux et lacs isolés);
- Les hautes terrasses se trouvant à plus de 30 m au-dessus du niveau des plans d'eau actuels;
- Les segments littoraux rectilignes des lacs et des rivières;
- Les interfluves, à moins qu'ils aient pu servir de portage (axe présumé reliant deux cours d'eau d'importance);
- Les aires marécageuses et leur pourtour;
- Les bords de rivières et de lacs bosselés et accidentés;
- Les replats constitués de till mince ou de till et de roche-mère;

- Les piémonts de falaises ou de montagnes aux flancs abrupts;
- Les sommets des crêtes rocheuses ou ceux recouverts de minces dépôts meubles.

Des sites sont peut-être présents dans ces secteurs, mais la probabilité est faible; il faudrait investir des sommes considérables afin d'obtenir des résultats qui seraient très mitigés. Rappelons aussi que près de la moitié de l'emprise est située sur des terrains fortement perturbés et qu'une autre portion occupe le piémont en pente d'une colline.

À la suite de la présentation de ces données et de leur analyse, neuf zones de potentiel ont été retenues le long de l'emprise du secteur à l'étude (tableau III, figure 23). Préalablement à tout travail susceptible d'affecter l'intégrité de ces zones, il est recommandé de procéder à leur inventaire à l'aide d'une inspection visuelle systématique et de sondages manuels distants les uns des autres de 15 m (pelle et truelle). En ce qui concerne les probabilités que d'anciens gisements miniers subsistent le long du tracé, il est considéré que l'inspection visuelle devrait permettre de les localiser et que les sondages devraient statuer si une culture matérielle spécifique subsiste dans les environs. Sinon, il faudrait à tout le moins les localiser et en relever toutes les dimensions afin de documenter cet aspect peu connu de l'exploitation de l'amiante. Rappelons toutefois que l'inspection visuelle n'a pas permis de localiser de telles infrastructures.

Tableau III
Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, description des zones de potentiel

| N° zone | Début | Fin | Largeur (m) | Potentiel | Topographie | Hydrographie | Sol | Perturbation | Niveau de potentiel | À surveiller | Recommandation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 0+300 | 0+800 | 30 | Amérindien | Replat | Ruisseau tertiaire (ancienne baie) | Till, drainage moyen par endroits | Chemin de fer | Moyen | Occupation amérindienne ancienne | Sondages manuels (env. 67) |
| 2 | 1+150 | 1+500 | 30 | Amérindien | Replat (pentes moyennes) | Ruisseau tertiaire (ancienne baie) | Till, drainage moyen par endroits | | Moyen | Occupation amérindienne ancienne<br>Ancien portage | Sondages manuels (env. 47) |
| 3 | 2+400 | 2+700 | 30 | Amérindien | Replat (pentes moyennes) | Ruisseau tertiaire (ancien replat lacustre) | Till, drainage moyen par endroits | Voies d'accès | Moyen | Occupation amérindienne ancienne | Sondages manuels (env. 40) |
| 4 | 3+200 | 3+350 | 30 | Amérindien<br>Eurocanadien | Replat (pentes moyennes) | Ruisseau tertiaire (ancien replat lacustre) | Till, drainage moyen par endroits | Voies d'accès | Moyen | Occupation amérindienne ancienne<br>Ancienne mine | Sondages manuels (env. 47) |
| 5 | 3+750 | 3+900 | 30 | Amérindien<br>Eurocanadien | Replat (pentes moyennes) | Ruisseau tertiaire (ancien replat lacustre) | Till, drainage moyen par endroits | Voies d'accès | Moyen | Occupation amérindienne ancienne<br>Ancienne mine | Sondages manuels (env. 20) |
| 6 | 5+300 | 5+500 | 30 | Amérindien | Replat | Ancien replat lacustre | Till, drainage moyen par endroits | Voie d'accès, déblais de mine | Moyen | Occupation amérindienne ancienne | Sondages manuels (env. 27) |
| 7 | 7+050 | 7+150 | 30 | Amérindien | Replat | Ancien replat lacustre | Till, drainage moyen par endroits | Voie d'accès, déblais de mine | Moyen | Occupation amérindienne ancienne | Sondages manuels (env. 13) |
| 8 | 7+300 | 7+450 | 30 | Amérindien | Replat | Ruisseau tertiaire (ancien replat lacustre) | Till, drainage moyen par endroits | Voie d'accès, déblais de mine | Moyen | Occupation amérindienne ancienne | Sondages manuels (env. 20) |
| 9 | 9+650 | 9+750 | 30 | Amérindien<br>Eurocanadien | Replat | Ruisseau tertiaire (ancien replat lacustre) | Till, drainage moyen par endroits | Voie d'accès, déblais de mine | Moyen | Occupation amérindienne ancienne<br>Sentier<br>Mine et bâtiment 1890<br>Bâtiment env. 1930 | Sondages manuels (env. 13) |

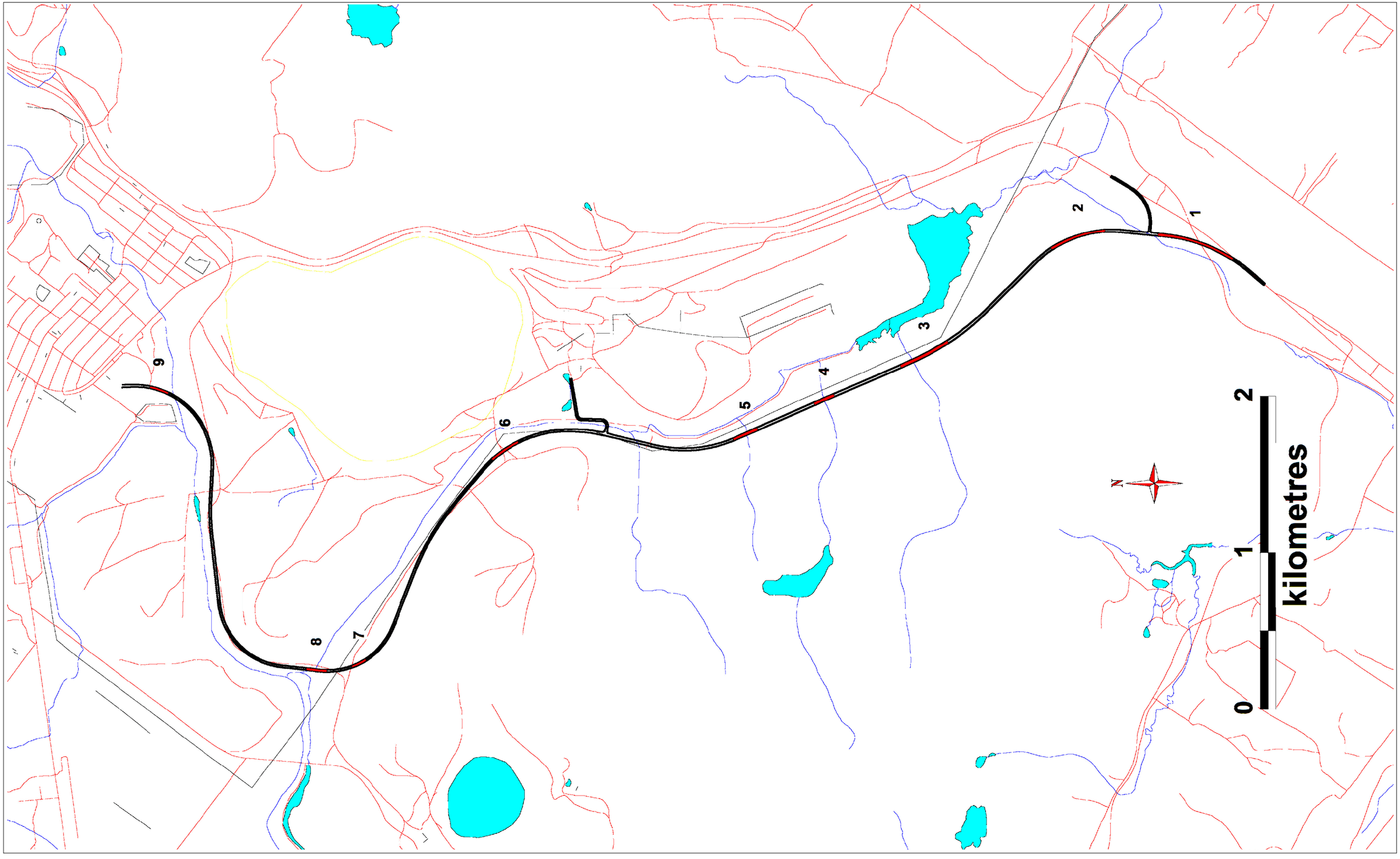


Figure 23 - Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et la municipalité de Coleraine, localisation des neuf zones de potentiel (de 1 à 9, en rouge) (fonds de carte SNRC 21L03 et 21E14, échelle 1 : 50 000) (extrait)

Photo 1 Projet n° 154-10-1316, chainage 0+500, zone de potentiel 1 (NE)

Photo 2 Projet n° 154-10-1316, chainage 1+300, zone de potentiel 2 (S)

Photo 3 Projet nº 154-10-1316, chainage 2+600, zone de potentiel 3 (S)

Photo 4 Projet nº 154-10-1316, chainage 3+300, zone de potentiel 4 (SO)

Photo 5 Projet nº 154-10-1316, chainage 3+800, zone de potentiel 5 (S)

Photo 6 Projet nº 154-10-1316, chainage 5+400, zone de potentiel 6 (SO)

Photo 7 Projet nº 154-10-1316, chainage 7+100, zone de potentiel 7 (SE)

Photo 8 Projet nº 154-10-1316, chainage 7+400, zone de potentiel 8 (NO)

Photo 9 Projet n° 154-10-1316, chainage 9+700, zone de potentiel 9 (NO)

## CONCLUSION

Cette étude s'est intéressée à la probabilité que le projet de relocalisation d'un tronçon de la route 112 ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région. La méthode utilisée pour évaluer le potentiel du corridor à l'étude a d'abord été explicitée. Ensuite, la zone d'étude a été décrite (principales composantes actuelles et mise en place depuis la dernière glaciation). Par la suite, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été brièvement présenté, et une synthèse des travaux archéologiques effectués à ce jour dans la région a été proposée. La dernière section, quant à elle, s'attarde plus particulièrement à la définition des zones de potentiel.

Cette étude en arrive à la conclusion que l'emprise recèle neuf zones de potentiel relatives à la présence possible d'artefacts et de vestiges témoignant d'occupations eurocanadienne et amérindienne préhistorique et historique. Si les travaux prévus touchent l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé de faire un inventaire préalable afin de limiter les répercussions de ce projet sur le patrimoine archéologique de la région.

Cet inventaire devrait comprendre une inspection visuelle systématique des zones de potentiel, notamment afin de repérer tout artefact (déchet de taille de la pierre, outil de pierre, culture matérielle eurocanadienne, etc.) ou vestige (portage, ancienne mine, etc.) visible en surface. Il importe également que l'on procède à une prospection impliquant la réalisation de sondages manuels (pelle et truelle) à l'aide de sondages carrés mesurant environ 40 cm de côté assez profond pour atteindre les sols stériles et distants les uns des autres d'environ 15 m.

**BIBLIOGRAPHIE**

BAGQ Bureau de l'arpenteur général du Québec
BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec


Arpenteur général, 1944 : canton de Coleraine, compilation. BAGQ, PL46157.

Arpenteur général, 1912 : canton d'Irelande, compilation. BANQ, http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?app=ca.BAnQ.sdx.cep&db=notice&id=00 02684303&n=2&dbrf0=xtgpleintexte_fr_FR&dbrv0=Ireland&sBtn=Lancer&qlang=fr-FR&db=notice&dbrn=1&sortfield=date_publication&order=ascendant&col=*&chpp=20& dbrqp=search_notice&qid=sdx_q1.

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

Barry, G., 2003 : « La « piste Bécancour » : des campements abénaquis dans l'arrière-pays ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIII, n$^{o}$ 2, p. 93-100.

Benmouyal, J., 1987 : Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 593 p.

Bignell, J., 1865 : Plan of the South East Part of the Township of Ireland. BAGQ, PL01L003C.

Bouchette, J., 1815 (1980) : Carte topographique de la province du Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

Bouchette, J., 1822 : Several Townships on and in the Vicinity of the Craig's and Dudswell Roads. BAGQ, PL2313.

Bouchette, J., 1832 : Topographical Dictionnary; The Province of Lower Canada, London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 1832, 378 p.

Bradley, J. W., A. E. Spiess, R. Boisvert, and J. Boudreau, 2008 : What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36 : 119-172.

Caron, I., 1923 : La colonisation de la Province de Québec; Débuts du Régime anglais 1760-1791, Québec, L'Action sociale Limitée, 1923, 339 p.

Carpentier, P., 1941 : Le lac Noir. Document photographique BANQ, E6, S7, SS1, P3286.

Carver, J., 1794 : A New and Correct Map of the Province of Quebec with the adjacent States and Provinces, http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?app=ca.BAnQ.sdx.cep&db=notice&id=00002663053&n=2&f=auteur_nav&v=carver%2C_jonathan%2C_1732-1780%23%23%23Carver%2C+Jonathan%2C+1732-1780&sortfield=date_publication&order=ascendant&col=*&chpp=20&dbrqp=query_notice&qid=sdx_q4.

Chalifoux, É. 1999 : « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX, n° 3, p. 77-93.

Chapdelaine, C., 2004 : « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIV, n° 1, p. 3-20.

Chapdelaine, C. (sous la direction de), 1994 : Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec, 314 p.

Chrétien, Y., 1995 : Inventaires archéologiques 1995. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

1997 : contrat n° 4210-97-ADO1, inventaires archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches, 1997. Ministère des Transports du Québec, Direction de Chaudière-Appalaches, Service inventaires et plans, rapport inédit, 63 p.

DEAL, M. , 2006 : Lithic periods of the Maritime Peninsula, http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm.

Department of Militia and Defense, 1927 : carte topographique 21L03, Ottawa.

Department of Militia and Defense, 1931 : carte topographique 21E14, Ottawa.

Department of Mines, 1919 : Thetford. Carte topographique. Geological survey, Ottawa.

Dion-McKinnon, D., 1987 : Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987.

Drapeau, S., 1863 : Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis 10 ans (1851-1861), Québec, Typographie de Léger Brousseau, 1863, 593 p.

Dumais, P. et G. Rousseau, 2002a : Présentation. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII, n° 3, p. 3-5.

Dumais, P. et G. Rousseau, 2002b : De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII, n° 3, p. 55-75.

Dyke, A. S., D. Giroux et L. Robertson, 2004 : Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP. Geological Survey of Canada, Open File 4682, Ottawa.

Ellis, C. J., et D. B. Deller, 1990 : Paleo-Indians . C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasionnal Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.

Ells, R. W. et N. J. Giroux, 1890 : Plan of the Asbestus Areas, http://apps1.gdr.nrcan.gc.ca/mirage/mirage_index_f.php. gscmcm_287_e_1890_mn01.jp2.

Ethnoscop, 1991 : Ligne à 735 kV des Cantons/Lévis et poste Appalaches à 735-230 kV, inventaire archéologique et patrimonial. Rapport remis à la Société Hydro-Québec, Montréal.

Fortier, C., 1986 : Black-Lake, Lac d'amiante, 1882-1982; tome 2 : Le municipal, le scolaire, le religieux, Saint-Georges-de-Beauce, Clément Fortier, 1986, 638 p.

Fortin, G. L. et J. Frenette, 1989 : L'acte de 1851 et la création de nouvelles réserves indiennes au Bas-Canada en 1853. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XIX, n$^{o}$ 1, p. 38-51.

Franquelin, J.-B., 1688 : carte de l'Amérique septentrionale, http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7c/Amerique_Septentrionale_JBF_1688.jpg.

Fulton, R. J. et J. T. Andrews (sous la direction de), 1987 : « La calotte glaciaire laurentidienne ». Géographie physique et quaternaire, vol. XLI, n$^{o}$ 2.

Gauvin, H. et F. Duguay, 1981 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Graillon, É., 2011 : Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Grenier, F., 1959 : « L'industrie canadienne de l'amiante », Cahiers de géographie de Québec, vol. 3, n$^{o}$ 6, 1959, p. 329-341.

Hétu, B., 2008 : Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux, http://geomorphologie.revues.org/index5533.html.

Keenlyside, D., 1985 : La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XV, n$^{o}$ 1 et 2, p. 119-126.

Keenlyside, D., 1991 : « Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada ». R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University, p. 163-174.

Laflamme, G., M. Rompré, D. Carrier et L. Ouellet, 1989 : Étude pédologique du comté de Mégantic. Division de pédologie, Service de recherche en sols, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.

Laliberté, M., 1982 : CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Laliberté, M., 1993 : Inventaire archéologique : route 175, réserve faunique des Laurentides; route 279, Saint-Gervais; route 173, Saint-Georges; autoroute 20, échangeur 311, Bernière; route 267, Thetford-Mines. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Lasalle, P. et C. Chapdelaine, 1990 : « Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special, vol. 4, Bolder Colorado.

Legendre, A., 1910 : Historique de la ville de Thetford Mines; depuis sa fondation jusqu'à nos jours 1876-1910, Québec, L'Action Sociale Limitée, 1910, 143 p.

Magnan, H., 1913 : Monographies paroissiales; esquisse des paroisses de colonisation de la province de Québec, Québec, Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1913, 283 p.

Magnan, H., 1925 : Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Québec, Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1925, 738 p.

McCaffrey, M., 1986 : La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. Les Micmacs et la mer. Edité par Charles A. Martijn, p. 98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Ministère des Affaires culturelles, 2011 : Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983). Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011 : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 21L03 et 21E14). Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011 : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21L03 et 21E14. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011 : Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Gouvernement du Québec, Québec.
Ministère des Ressources naturelles du Québec, 2001 : Le relief du Québec. Collection géoréférence, Direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

Ministère des Ressources naturelles du Québec, 2010 : cartes écoforestières 21L03 et 21E14. Direction générale des forêts, Québec.

Morin, B. 1977 : Reconnaissance archéologique au lac Saint-François. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Normandeau, P. X., 2010 : Histoire du drainage tardiglaciaire de la vallée de la rivière Chaudière et des régions avoisinantes. Mémoire de maîtrise, Sciences de la terre, Université du Québec à Montréal.

Obalski, J. 1898 : carte de la région du chrome. Division des mines, ministère des Ressources naturelles, Québec.

O'Byrne, J., 1881 : Plan of Part of the Township of Coleraine. BAGQ PL01C041B.

Paré, P., 1985 : La toponymie des Abénaquis. Dossiers toponymiques, 20. Commission de toponymie du Québec, Québec.

Parent, A., 1982 : Macro-inventaire. Rapport historique du comté de Mégantic. Ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec.

Parent, M. et S. Occhietti, 1999 : « Late Wisconsinian deglaciation and glacial development in the Appalachians of southeastern Québec ». Géographie physique et quaternaire, vol. 53, n$^{o}$ 1, p. 117-135.

Patrimoine Eperts, 1999 : Inventaires archéologiques, Direction de Chaudières-Appalaches, mars 1999. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Paul, J. T., 1999 : Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXX, n$^{o}$ 3, p. 5-20.

Pintal, J.-Y., 1998a : Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Pintal, J.-Y., 1998b : Inventaires archéologiques. Direction de la Mauricie–Centre-du-Québec. Rapport remis au ministère des Transports, Québec.

Pintal, J.-Y., 2001 : La préhistoire de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral. Archéologiques, vol. 14, p. 1-10.

Pintal, J.-Y., 2002 : « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII, n$^{o}$ 3, p. 41-54.

Pintal, J.-Y., 2006 : « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». Sanger D. et M. A. P. Renouf (éds) The archaic of the Far Northeast , Université du Maine, Orono, p. 105-138.

Pintal, J.-Y., à paraître : Late Pleistocene to Early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. Texas University Press, Houston.

Plourde, M., 2003 : 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.

Richard, P. J. H., 1985 : Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histroire postglaciaire, notes et documents, n$^{o}$ 87-01, Département de géographie, Université de Montréal, Montréal.

Richard, P. J. H., 1987 : Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, Département de géographie, Université de Montréal, n$^{o}$ 87-01.

Robitaille, A. et J.-P. Saucier, 1998 : Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.

Russell, A., 1833 : Plan of a Survey of Parts of the Waters of the St. Francis and the Becancour. BAGQ, PL5370B.

Savoie, S., 2003 : Les Abénaquis de Bécancour (Wôlinak) et les terres d'Arthabaska (1829-1850). Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIII, n$^{o}$ 2, p. 101-108.

Spiess, A. E. et D. B. Wilson, 1987 : Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine, 232 p.

St-Julien, P. et A. Slivitzky, 1985 : Compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce. Ministère de l'Énergie et des Ressources, carte, Québec.

Taché, J-C., 1855 : Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économiste, Paris, Ordre du comité exécutif chargé de l'exposition canadienne, 1855, 180 p.

Tremblay, P. et P.-A. Bourque, 1987: carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

Vincent, N. (Tsa8enhohi), 1829 : Devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en 1829. XXVIII$^{e}$ volume des Journaux de la Chambre d'assemblée, 1828-1829, appendice V.

Wright, J. V., 1982 : « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 12, n$^{o}$ 3, p.193-205.

## ANNEXE 1 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

| Film | Photo | Description |
|---|---|---|
| PA060001 | 1 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+300, zone 2, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060002 | 2 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+300, zone 2, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060003 | 3 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+300, zone 2, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060004 | 4 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+200, zone 2, vue générale du centre-ligne, zone humide (NE) |
| PA060005 | 5 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+600, zone 2, canal (N) |
| PA060006 | 6 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+600, zone 2, canal (N) |
| PA060007 | 7 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 8+000, zone 2, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060008 | 8 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 8+000, zone 2, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060009 | 9 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+500, zone 2, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060010 | 10 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+500, zone 2, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060011 | 11 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+450, zone 2, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060012 | 12 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+400, zones 2 et 3, vue générale du centre-ligne (N) |
| PA060013 | 13 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+400, zones 2 et 3, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060014 | 14 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060015 | 15 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 4+300, zone 3, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060016 | 16 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060017 | 17 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060018 | 18 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060019 | 19 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+000, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |

| Film | Photo | Description |
|---|---|---|
| PA060020 | 20 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+000, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060021 | 21 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+000, zone 3, vue générale du centre-ligne (SO) |
| PA060022 | 22 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+000, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060023 | 23 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+000, zone 3, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060024 | 24 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (SE) |
| PA060025 | 25 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 6+700, zone 3, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060026 | 26 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 6+700, zone 3, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060027 | 27 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 6+200, zone 3, vue générale du centre-ligne (NE) |
| PA060028 | 28 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 6+500, zone 3, vue générale du centre-ligne (NE) |
| PA060029 | 29 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+300, zone 3, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060030 | 30 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+300, zone 3, vue générale du centre-ligne (S) |
| PA060031 | 31 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060032 | 32 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (S) |
| PA060033 | 33 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 4+700, zone 4, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060034 | 34 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 4+700, zone 4, vue générale du centre-ligne (S) |
| PA060035 | 35 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 5+100, zone 3, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060036 | 36 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 4+800, zone 3, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060037 | 37 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 2+900, zone 3, vue générale du centre-ligne (SO) |
| PA060038 | 38 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 2+650, zone 3, vue générale du centre-ligne (SO) |
| PA060039 | 39 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 8+000, zone 1, vue générale du centre-ligne (NE) |

| Film | Photo | Description |
|---|---|---|
| PA060040 | 40 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 8+000, zone 1, vue générale du centre-ligne (NE) |
| PA060041 | 41 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+900, zone 1, vue générale du centre-ligne (NE) |
| PA060042 | 42 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 7+400, zone 1, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060043 | 43 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 0+000, zone 5, vue générale du centre-ligne (N) |
| PA060044 | 44 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 0+500, zone 5, vue générale du centre-ligne (NE) |
| PA060045 | 45 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 1+200, zone 5, vue générale du centre-ligne (N) |
| PA060046 | 46 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 1+000, zone 5, vue générale du centre-ligne (S) |
| PA060047 | 47 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 1+200, zone 5, vue générale du centre-ligne (NO) |
| PA060048 | 48 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 1+300, zone 5, vue générale du centre-ligne (S) |
| PA060049 | 49 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 0+900, zone 5, vue générale du centre-ligne (O) |
| PA060050 | 50 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+800, zone 1, vue générale du centre-ligne (E) |
| PA060051 | 51 | Projet 154-10-1316, relocalisation de la route 112, tronçon entre Thetford Mines et Coleraine, chainage 9+600, zone 1, vue générale du centre-ligne (N) |